

NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNÉES
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES
DE
L'EUROPE,
ET
PRINCIPALEMENT
DE
LA SUISSE.

— — —
DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1772.

A NEUCHÂTEL,
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE.





N O U V E A U
JOURNAL HELVÉTIQUE.

D É C E M B R E. 1772.

P R E M I E R E P A R T I E.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

I. LE DROIT DES GENS, *ou principes de la loi naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des nations & des souverains.* Par M. DE VATTEL, avec cette épigraphe: *Nihil est enim illi principi Deo, qui omnem hunc mundum regit, quod quidem in terris fiat, acceptius, quam consilia cætusque hominum jure sociati, que civitates appellantur.* CIGER. Somn. Scipion. Nou-

velle édition augmentée. A NEUCHÂTEL, de l'imprimerie de la Société Typographique. 2 vol. 4°. de 105 feuilles.

LE mérite de l'ouvrage que nous annonçons, est trop universellement reconnu pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici l'éloge ; nous nous bornerons à exposer les avantages de cette nouvelle édition sur toutes celles qui l'ont précédée. D'abord quant au texte elle a été faite sur celle qui parut en 1758, la première & la seule avouée de l'auteur, qui en revoyait toutes les épreuves, du même format que celle-ci, & imprimée à *Neuchâtel* sous le titre de *Londres*. Ensuite, comme feu M. de Vattel se proposait d'en donner une nouvelle avec des notes, & qu'il y travaillait lorsqu'il fut surpris par la mort, ses manuscrits littéraires ont été remis aux éditeurs, qui ayant rassemblé & placé où il convenait tout ce qu'ils y ont trouvé de relatif au *droit des gens*, se sont vus par-là en état de donner cette édition posthume, augmentée par le travail même de l'auteur, revêtue, non seulement d'un mérite que les précédentes ne pouvaient avoir, mais encore la plus complète qu'il soit possible de donner de cet excellent ouvrage. Enfin on y a ajouté un abrégé de la

vie littéraire de l'auteur sur les mémoires fournis par sa famille, avec un catalogue exact de toutes ses ouvrages: ce qu'on ne trouvera point non plus ailleurs.

Comme il ferait superflu de tracer une nouvelle analyse de ce traité du droit des gens puisque nous ne ferions que répéter ce que les anciens éditeurs du Journal Helvétique en ont dit lorsqu'il parut pour la première fois, nous nous contenterons d'observer que dans cet ouvrage toutes les questions qu'embrasse cette science, si importante pour le bonheur du genre humain, se trouvent établies par ses vrais principes, qui sont les mêmes que ceux du droit naturel, en admettant cependant quelques modifications résultantes des conventions ou des faits des nations & des souverains. Une nation est indépendante de toutes les autres, de même qu'un homme est indépendant de son semblable dans l'état de nature. Par conséquent une nation est tenue aux mêmes devoirs, & entre dans les mêmes droits qu'un individu tel que nous venons de le supposer. C'est sur ce principe simple & lumineux que M. de Vattel fonde ses raisonnemens & ses décisions. Le célèbre M. Wolff l'avait employé avant lui dans le traité qu'il a publié sur cette matière. En effet on peut

dire que si le droit naturel proprement dit est la loi naturelle des hommes en tant qu'hommes, le droit des gens est la loi naturelle des sociétés politiques, fondée sur la nature de ces sociétés. Notre auteur, bien loin de dissimuler l'avantage qu'il a tiré de l'ouvrage du philosophe de Hall, se fait gloire de le reconnaître, à mesure qu'il allègue les motifs qui l'ont déterminé à traiter la même matière, en lui donnant une autre forme. " Le traité de M. Wolff, dit-il, sur le droit des gens est dépendant de tous ceux du même auteur sur la philosophie & le droit naturel. Pour le lire & l'entendre, il faut avoir étudié 16 ou 17 vol. in-4°. qui le précèdent. D'ailleurs il est écrit dans la méthode & même dans la forme des ouvrages de géométrie: autant d'obstacles qui le rendent à peu près inutile aux personnes en qui le goût & les principes du droit des gens sont plus importants & plus desirables. Je pensai d'abord que je n'aurais qu'à détacher, pour ainsi dire, ce traité du système entier, en le rendant indépendant de tout ce qui le précède chez M. Wolff, & qu'à le revêtir d'une forme plus agréable, plus propre à lui donner accès dans le monde poli. J'en fis quelques essais; mais je re-

„ connus bientôt que si je voulais me pro-
 „ curer des lecteurs dans l'ordre des person-
 „ nes pour lesquelles j'avois dessein d'écrire,
 „ & produire quelque fruit, je devois faire
 „ un ouvrage tout différent de celui que j'a-
 „ vais sous les yeux, & travailler à neuf. La
 „ méthode que M. Wolff a suivie a répan-
 „ du la sécheresse dans son livre, & l'a ren-
 „ du incomplet à bien des égards. Les ma-
 „ tieres y sont dispersées d'une maniere très-
 „ fatigante pour l'attention; & comme
 „ l'auteur avoit traité du droit public uni-
 „ versel sans son droit de la nature, il se
 „ contente souvent d'y renvoyer, lorsque
 „ dans le droit des gens il parle des de-
 „ voirs d'une nation envers elle-même. „
 Mais M. de Vattel, loin d'être un imita-
 teur fervile de son modele, a osé s'en écarter,
 non seulement dans la forme en général,
 mais encore quant au fond, sur certaines ma-
 tieres, & même combattre avec succès le sen-
 timent de ce grand homme. M. Wolf a traité
 de la nature des royaumes *patrimoniaux*;
 M. de Vattel en rejette jusqu'à la dénomi-
 nation. Le premier décide qu'il est permis
 naturellement de se servir à la guerre d'ar-
 mes empoisonnées: le second démontre le
 contraire par les propres principes de M.
 Wolf. On observera encore une différence

JOURNAL HELVETIQUE.

essentielle dans la maniere dont l'un & l'autre établissent les fondemens de cette espece de droit des gens que l'on appelle *volontaire*, & qui, selon notre auteur, doit se déduire, non de l'idée d'une espece de grande république instituée par la nature elle même, & de laquelle toutes les nations du monde sont les membres, ce qui semblerait déroger à leur indépendance mutuelle; mais uniquement de leur liberté, des intérêts de leur salut commun, de leurs devoirs réciproques & des distinctions entre droit *interne* & *externe*, *parfait* & *imparfait*, &c.

On ne doit pas omettre que dans ce traité les maximes les plus importantes se trouvent appuyées par des exemples judicieusement choisis, & d'autant plus intéressans qu'ils sont pour la plupart tirés de l'histoire moderne. Les notes formées sur les manuscrits de l'auteur en contiennent un assez grand nombre qui tous portent le même caractère.

Enfin l'on ne peut se dispenser de faire remarquer la noble & sage liberté avec laquelle cet ouvrage est écrit. “ Je me suis
” étudié, *dit notre auteur*, à n'offenser per-
” sonne, me proposant de garder religieu-
” sement le respect qui est dû aux nations
” & aux puissances souveraines; mais je me

„ suis fait une loi plus inviolable encore
 „ de respecter la vérité & l'intérêt du genre
 „ humain. Si de lâches flatteurs du despotisme
 „ s'élevent contre mes principes, j'aurai
 „ pour moi les hommes vertueux, les
 „ gens de cœur, les amis des loix, les vrais
 „ citoyens. Je prendrais, *ajoute-t-il*, le parti
 „ du silence, si je ne pouvais suivre dans
 „ mes écrits les lumières de ma conscience.
 „ Mais rien ne lie ma plume, & je ne suis
 „ point capable de la prostituer à la flatterie.
 „ Je suis né dans un pays dont la liberté
 „ est l'ame, le trésor & la loi fondamentale;
 „ je puis être encore par ma naissance l'ami
 „ de toutes les nations. Ces heureuses cir-
 „ constances m'ont encouragé à tenter de
 „ me rendre utile aux hommes par cet ou-
 „ vrage. Je sentais la faiblesse de mes lu-
 „ mières & de mes talens; j'ai vu que j'en-
 „ treprenais une tâche pénible; mais je fe-
 „ rai satisfait, si des lecteurs estimables re-
 „ connaissent dans mon travail l'honnête
 „ homme & le citoyen. „

Nous n'entrerons pas dans le détail des
 différentes additions dont l'ouvrage que
 nous annonçons se trouve aujourd'hui en-
 richi. Il suffira de rapporter l'une des plus
 essentielles. L'étude du droit des gens sup-
 pose celle du droit naturel ordinaire. Mais

comme il est nécessaire d'éclairer à cet égard ceux qui n'auraient pas fait une étude systématique de cette dernière science, M. de Vattel en donne une idée générale que l'on trouvera dans les préliminaires de ce traité. Ce morceau nous a paru si clair & si précis, que nous avons cru devoir le transcrire en entier.

“ Le droit naturel , dit notre auteur , est *la science des loix de la nature*, de ces loix que la nature impose aux hommes, ou auxquelles ils sont soumis par cela même qu'ils sont hommes ; science dont le premier principe est cette vérité de sentiment, cet axiome incontestable : la grande fin de tout être doué d'intelligence & de sentiment est le bonheur. C'est par le seul desir de ce bonheur, que l'on peut lier un être pensant, former les nœuds de l'obligation qui doit le soumettre à quelque règle. Or, en étudiant la nature des choses & celle de l'homme en particulier, on peut en déduire les règles que l'homme doit suivre pour atteindre à sa grande fin, pour obtenir le plus parfait bonheur dont il soit capable. Nous appellons ces règles les loix naturelles ou les loix de la nature. Elles sont certaines, obligatoires & sacrées pour tout homme raisonnable, abstraction faite de toute autre considération

que celle de sa nature , & quand même on le supposerait dans l'ignorance totale d'un Dieu. Mais la sublime considération d'un être éternel , nécessaire , infini , auteur de toutes choses , ajoute la plus grande force à la loi de la nature , & lui donne toute sa perfection. L'être nécessaire réunit nécessairement en lui toute perfection. Il est donc souverainement bon , & il le témoigne en formant des créatures capables de bonheur. Il veut donc que ses créatures soient aussi heureuses que leur nature le comporte ; & par conséquent sa volonté est , qu'elles suivent dans toute leur conduite les règles que cette même nature leur trace comme la route la plus certaine du bonheur. La volonté du créateur coïncide ainsi parfaitement avec la simple indication de la nature ; & ces deux sources produisant la même loi , se réunissent à former la même obligation. Tout revient à la première & grande fin de l'homme , qui est le bonheur. C'est pour le conduire à cette fin , que sont faites les loix naturelles. C'est le desir de la félicité qui forme l'obligation de suivre ces mêmes loix. Il n'est donc point d'homme , quelles que soient ses idées sur l'origine des choses , eût-il même le malheur d'être athée , qui ne doive se soumettre aux loix de la nature. Elles sont nécessaires

au commun bonheur des hommes. Celui qui les rejetterait, qui les mépriserait hautement, se déclarerait par cela même l'ennemi du genre humain, & mériterait d'être traité comme tel. Or une des premières vérités que nous découvrons l'étude de l'homme, qui suit nécessairement de sa nature, c'est que, seul & isolé, il ne saurait atteindre à son grand but, à la félicité; c'est qu'il est fait pour vivre en société avec les semblables. La nature elle-même a donc établi cette société dont la grande fin est le commun avantage des membres; & les moyens d'arriver à cette fin forment les règles que chaque individu doit suivre dans toute sa conduite. Telles sont les lois naturelles de la société humaine. Après en avoir donné cette idée générale, suffisante pour un lecteur intelligent, & que l'on trouve développée dans plus d'un ouvrage estimé, revenons à l'objet particulier de ce traité.,

Il ne nous reste plus qu'un soin à prendre; le sentiment nous en fait un devoir: c'est de faire connaître plus particulièrement un compatriote à qui l'on doit cette excellente production. Nous avons destiné en partie ce Journal à conserver la mémoire du plus célèbre littérateur de la Suisse; nous nous sommes empressés d'y insérer les noms

de ceux dont on a bien voulu nous faire connaître les travaux en ce genre. Pourrions-nous ne pas placer ici quelques détails sur la vie d'un concitoyen aussi distingué par ses vertus que par ses lumières & ses talens, & même nos lecteurs ne s'y attendent-ils pas? C'est par-là que nous terminerons cet article.

M. Émer de Vattel, fils de M. N. de Vattel, & de madame N. de Montmollin, naquit dans la principauté de Neuchatel en Suisse, au mois d'avril 1714. Dès ses plus tendres années il manifesta des talens rares, & un goût décidé pour les sciences. Voué d'abord à la théologie, il fit ses premières études en humanité & en philosophie dans l'université de Bâle. De retour dans sa patrie, il subit l'examen ordinaire pour ces deux objets, de la manière la plus distinguée, & se rendit à Geneve dans le dessein de s'occuper de sciences plus directement relatives à sa destination. Mais bientôt, entraîné par son goût pour l'étude de la philosophie, il abandonna toute autre vue, & cette science devint sa principale occupation. Il lut & médita profondément les ouvrages de Leibnitz & de Wolff, & donna au public sa *Défense du système du premier*, ouvrage qui annonce une connaissance très-

distincte des matieres les plus abstraites de la métaphysique , & dans lequel on trouve , outre le développement exact des principes du philosophe Allemand , la réponse aux objections de ceux qui ne les goûtaient pas , & un traité de la liberté humaine , aussi clair que solide.

C'est ainsi qu'en cultivant la science la plus propre à perfectionner l'entendement , M. de Vattel cherchait à se mettre en état de remplir quelque emploi distingué dans la société. Ses talens lui permettaient d'y aspirer , & la modicité de sa fortune le lui rendait nécessaire. Né sujet de S. M. le roi de Prusse , il se rendit à Berlin 1741 , pour offrir ses services au monarque philosophe qui venait de monter sur le trône. Monsieur de Vattel desirait d'occuper un poste qui l'appellât au maniement des affaires politiques. Aucun , malheureusement pour lui , ne se trouvait alors vacant. Ses facultés ne lui permettaient pas d'attendre long - tems un vuide incertain , on lui fit espérer un succès moins éloigné à la cour de Dresde. Il y passa en 1743 ; & l'accueil distingué qu'il obtint de M. le comte de Bruhl , premier ministre de S. M. le roi de Pologne , fixa son choix.

Des affaires particulieres l'ayant rappelé

dans sa patrie , il retourna à Dresde en 1746, obtint le titre de conseiller d'ambassade, avec une pension, & fut envoyé à Berne, en qualité de ministre de S. M. le roi de Pologne auprès de cette république. Arrivé au lieu de sa destination, il fut bientôt se faire estimer & considérer par les chefs de l'état, & s'acquitta avec succès des différentes commissions dont il fut chargé.

Mais comme son emploi n'exigeait pas une résidence continuelle, M. de Vattel passait une partie de l'année dans le sein de sa famille ; & ce fut alors que, consacrant aux lettres le loisir que lui accordaient les affaires, il donna au public plusieurs pièces détachées de morale, de littérature & d'amusement, qu'on a rassemblées sous divers titres ; mais sur-tout il travailla sérieusement au grand ouvrage dont il avait formé le plan depuis long-tems, à son immortel traité *du droit des gens*, qui, imprimé d'abord à Neuchatel ; & ensuite en divers lieux, traduit en plusieurs langues, adopté par toutes les communions, reçu favorablement dans tous les états, lui acquit à juste titre la plus grande réputation, & lui concilia les suffrages des politiques, autant que ceux des gens de lettres. On peut dire en effet que M. de Vattel a dé-

ployé dans cette intéressante production toute l'étendue de son génie & la solidité de ses lumières, à mesure qu'on y trouve l'empreinte des vertus qui formaient l'essence de son caractère. Tout y est clair, judicieux, systématique, & les préceptes sont appuyés par des exemples bien choisis. Tout y annonce le citoyen vertueux, l'ami des hommes, de la liberté, de la vraie gloire. Le sentiment vif & profond dont l'auteur était pénétré, donne à son style une chaleur, une énergie qui ne se trouve pas dans les ouvrages purement didactiques; en un mot, le *droit des gens* de M. de Vattel sera toujours regardé par les connaisseurs, comme un ouvrage du premier mérite, destiné à éclairer les nations sur leurs intérêts les plus essentiels. Mais quelque application que l'auteur eût donnée à la composition de ce traité, l'idée de son importance l'avait engagé à le revoir encore, & à l'enrichir de quelques notes dont les matériaux ont été trouvés dans ses manuscrits, & auxquelles de nombreuses occupations & une mort prématurée ne lui ont pas permis de mettre lui-même la dernière main. On les a recueillies avec le plus grand soin dans cette édition, qui devient par-là supérieure à toutes celles qui l'ont précédée.

Enfin,

Enfin, un dernier fruit des travaux littéraires de M. de Vattel parut sous le titre de *Questions de droit naturel, ou observations sur le traité du droit de la nature, par M. Wolff*. L'auteur, en lisant attentivement l'ouvrage de ce grand philosophe, s'était aperçu de quelques écarts relativement à la méthode, & même de quelques inexac- titudes dans les démonstrations, défauts iné- vitables dans un travail très-long & très-dé- taillé. Il crut que le respect même dont il était rempli à son égard, lui imposait le devoir de faire disparaître ces taches lé- geres. Dans cette vue, M. de Vattel a ras- semblé un grand nombre de questions in- téressantes concernant le droit naturel; il les discute en peu de mots, d'une manière nette & précise, il les démontre par les vrais principes de cette science. Cet ou- vrage est nécessaire pour quiconque veut lire avec fruit celui de M. Wolff.

Mais les talens de M. de Vattel étaient trop connus de la cour de Saxe, & trop su- périeurs à l'objet de sa mission en Suisse, pour qu'il pût y séjourner long-tems, & ne pas être mieux occupé. La guerre venait de s'allumer en Allemagne. Il fut rappelé en 1758, & destiné à travailler dans le cabinet. Parvenu enfin au but qu'il s'é-

tait proposé, & mis à portée de manifester son génie pour le maniement des affaires politiques, M. de Vattel se livra tout entier à ses importantes fonctions. Le nombre & l'importance de ses services furent bientôt récomposés par l'emploi de conseiller privé de S. A. E. de Saxe. Mais le zèle dont il était animé pour les intérêts de son maître, & son application continuelle à un travail que les circonstances rendaient plus pénible encore, affaiblirent par degrés le tempérament robuste qu'il avait reçu de la nature, & sur les ressources duquel il comptait trop peut-être. Sa santé se déranger au point qu'il fut obligé d'interrompre ses occupations, & de se rendre dans sa patrie en 1766, pour tâcher de la rétablir en respirant l'air natal & en goûtant quelque repos. Ces secours & l'usage de quelques remèdes paraissant lui avoir rendu ses forces, il se hâta de retourner à Dresde pendant l'automne de la même année, & il reprit ses fonctions avec une assiduité que sa convalescence encore imparfaite ne put soutenir. Une attaque violente de la même maladie le contraignit, dès l'année suivante, de faire de nouveau le voyage de Neuchâtel, résolu de se donner tout le tems nécessaire pour rétablir entièrement sa santé; mais, loin d'y réussir,

la maladie résista à tous les secours de l'art; & M. de Vattel succomba enfin sous ses efforts le 20 décembre 1767, emportant les regrets les plus vifs de sa famille, de ses amis, de ses concitoyens, des gens de lettres, comme ceux de la cour au service de laquelle il s'était consacré.

Il avait épousé à Dresde en 1764, mademoiselle Marianne de Chêne; & de ce mariage est né un fils qui, quoiqu'encore en bas âge, donne de flatteuses espérances. Puisse-t-il marcher sur les traces d'un père que la mort lui ravit trop tôt pour son bonheur !

Nous ne nous arrêterons pas à faire ici l'éloge de feu M. de Vattel. Quelque consolant qu'il pût être pour nous de répandre quelques fleurs sur le tombeau d'un compatriote si digne de notre estime & de notre admiration, la voix publique doit nous dispenser de ce soin. Tout le monde fait qu'il réunissait dans un degré rare les qualités de l'esprit & celles du cœur; qu'il joignait à la justesse, à l'étendue du génie, les vertus les plus essentielles, la candeur, la droiture, la générosité, les sentimens nobles & élevés. Invariables dans ses principes, il fut toujours bon citoyen, ami fidèle, empressé à faire le bien. Ses ouvrages

d'ailleurs suffisent pour le faire connaître. Il s'y est peint lui-même par des traits qui caractérisent la plus belle ame. Ce que nous y ajouterions ne pourrait qu'affaiblir un tableau qui, en nous rappelant tout ce qu'il fut, honore & sa patrie & l'humanité.



II. *Quelle est l'influence de la philosophie sur les belles-lettres ? Discours inaugural, prononcé à Cassel par M. MALLET, professeur en histoire & belles lettres françaises. A Cassel, &c. Vol. 8°. de 144 pag. avec les notes.*

QUOIQUE ce discours ait été prononcé dans une ville de l'Allemagne, le nom & la patrie de l'auteur nous permettent de le révéndiquer. M. Mallet, appelé par S. A. S. le landgrave de Hesse - Cassel à remplir une chaire nouvellement érigée par un prince amateur des sciences & de beaux-arts, a voulu justifier son choix ; en examinant une question aussi intéressante que difficile, & qui suppose chez celui qui la traite, beaucoup d'érudition & une étude profondément réfléchie de la littérature ancienne & moderne.

Mais avant que d'entrer en matiere, M. Mallet trace avec un pinceau vif & sûr, les devoirs imposés à ceux qui comme lui sont chargés de l'importante & pénible tâche d'instruire la jeunesse. “ Connaître le naturel, dit-il, „ le modifier ou le suivre, essayer l'ame „ de la jeunesse avant de la former, distin- „ guer d'abord les dispositions d'un goût „ sûr des fantaisies d'un esprit faux, un „ penchant solide de ces premiers feux aussi „ vite éteints qu'allumés; ne présenter aux „ disciples que le choix de leur cœur, le „ diriger sans le forcer, développer la na- „ ture sans en hâter les fruits, intéresser „ l'attention pour l'obtenir, flatter le goût „ pour le soutenir, se mettre à la place de „ la jeunesse, lui donner un ami & non „ un tyran, corriger ses caprices sans ré- „ volter l'amour propre, opposer la dou- „ ceur à sa résistance, ne point céder par „ lassitude mais par raison, plier l'ame sans „ briser son ressort, débarrasser les fruits „ de l'étude des épines qui en éloignent le „ jeune homme dès qu'il a vu couler son „ sang, arrêter les premiers élans de la „ pensée pour la fixer sur des objets utiles, „ former la chaîne de ses habitudes & son „ caractère par leur répétition, lui donner „ des lumieres, des talens, des mœurs; tel

„ est l'abrégé des devoirs intéressans de
 „ nos fonctions : fonctions sublimes que les
 „ grandes ames savent seules aimer & rem-
 „ plir. Le bonheur des hommes & de la so-
 „ ciété , l'intérêt des lettres , voilà votre
 „ ouvrage , grandes ames , qu'enflamme le
 „ zele de l'humanité. Avoir fait des cœurs
 „ qui la respectent & la soulagent , voilà
 „ votre récompense. „

Après une censure également forte & ju-
 dicieuse des défauts qui rendent infructueu-
 ses pour l'ordinaire les méthodes d'éduca-
 tion les plus généralement suivies , M. Mal-
 let déclare qu'il s'attachera sur-tout à former
 le cœur des jeunes gens qu'il aura occasion
 d'instruire. “ Je ne donnerai pas , dit-il ,
 „ aux élèves de cette académie les lumières
 „ & les talens qui me manquent ; mais ils
 „ entendront souvent que sans les mœurs
 „ il n'est point de bon esprit , point de phi-
 „ losophie ; qu'ils chercheront vainement
 „ l'estime d'eux-mêmes dans le savoir , sans
 „ l'honnêteté du cœur. Elle seule ne vieillit
 „ jamais , & le sentiment d'une bonne action
 „ est cent fois plus cher que le talent de la
 „ célébrer. Qui de vous n'aimerait mieux
 „ voir son fils élançé dans une maison en
 „ flammes arracher une famille à l'incendie ,

„ qu'avec le pinceau de Greuze en dessiner
 „ favamment les attitudes désespérées ? „
 Des sentimens si nobles font l'éloge du
 cœur de celui qui les exprime d'un ton si na-
 turel & si vrai. En inspirant à ses élèves l'a-
 mour de la vertu , il leur donnera le senti-
 ment du beau , le *goût* , dont il donne une
 définition pleine de justesse : “ Esprits sté-
 „ riles & froids, qui sacrifiez toutes les beau-
 „ tés à la convenance , dont le génie mé-
 „ thodique compasse la nature sans l'admi-
 „ rer , la peindre & l'embellir , pour qui
 „ rien n'est beau s'il n'est mathématique ,
 „ que font vos recherches auprès des erreurs
 „ mêmes de l'enthousiasme ? Le trésor de
 „ la poésie , c'est le miroir de la nature ,
 „ ou plutôt ce sont deux glaces qui se re-
 „ fléchissent nos plaisirs & leurs objets. Le
 „ talent qui crée & l'art qui juge , tout le
 „ système des belles-lettres , n'est que les
 „ regles du goût ; & les regles du goût sont
 „ les axiomes du sentiment. Le temple du
 „ goût est une chaleur de fées pour celui qui
 „ l'approche ; le brillant de la mythologie ,
 „ les figures de l'éloquence , les images de
 „ la poésie , le monde moral enveloppé dans
 „ ses tableaux , ne présentent d'abord qu'un
 „ théâtre fantastique , où l'imagination jouit
 „ & la raison se tait ; mais la philosophie est

„ le génie qui en réalife les figures ; elle
 „ trace les préceptes, dévoile la magie du
 „ ftyle, & en fixe les fecrets ; le temple du
 „ goût devient celui de la nature imitée ,
 „ de tous fes objets rendus palpables , &
 „ accommodés à notre maniere invariable
 „ de sentir. „

Tel eft le plan de ce discours, dans lequel
 l'auteur parcourt fucceffivement toutes les
 connoiffances humaines, pour les ramener
 aux belles-lettres, & celles-ci à la philofo-
 phie. On peut juger par le morceau fuivant,
 de la maniere de l'orateur & de l'enthou-
 fiasme que fon fujet lui infpire. Il s'agit de
 l'influence de la philofophie fur la physique.

“ Quel torrent d'idées l'enthoufiasme phi-
 „ lofophique va verfer fur la nature vue
 „ en grand ! Les descriptions de la physique
 „ vont prendre une chaleur & une force
 „ qui ne laifferont plus d'êtres inanimés
 „ dans fon fpectacle. Il vole dans l'immen-
 „ fité de l'efpace ; & tandis que le géometre
 „ calcule la courbure de ces orbites innom-
 „ brables dont il eft femé, le génie con-
 „ temple avec admiration la continuité de
 „ forces qui les conferve, & tous ces mon-
 „ des fans fin, dont les mouvemens éter-
 „ nels, invariables & indétructibles, ont
 „ renouvelé tout ce qui existe, & affurent

„ la machine de notre globe : il voit ses
 „ ressorts vieillir sans se détruire , la nature
 „ se changer sans s'anéantir , & notre im-
 „ perceptible existence ajouter au sentiment
 „ de sa grandeur : il descend dans les bou-
 „ ches enflammées des volcans , creuse leurs
 „ fournaises que rien n'épuise depuis trente
 „ siècles , & voit rouler dans les campagnes
 „ desséchées les torrens calcinés de scories
 „ & de cendres qu'ils vomissent ; il observe
 „ la magnificence des ruines & les restes
 „ antiques d'un monde enseveli sous nos
 „ pieds ; les élémens & le tems démolissant
 „ l'univers actuel , pour préparer dans une
 „ longue suite de siècles celui qui doit naître ,
 „ & notre fin qui étonne l'ame plus
 „ qu'elle ne l'effraie ; des cités englouties
 „ dans les entrailles de la terre , qui les
 „ rendra un jour aux recherches de l'ob-
 „ servateur ; les mers se creuser un lit dans
 „ l'espace des siècles , parcourir successive-
 „ ment le globe , sans pouvoir en séparer
 „ les habitans qui l'ont assujettie. De ces
 „ vues majestueuses & sublimes qui pré-
 „ sentent par-tout l'image de la destruction
 „ & de la mort , mais jamais celle du néant ,
 „ l'ame du philosophe jette un œil ferein
 „ sur les richesses de la terre qui l'atten-
 „ drissent. . . . „

Afin d'indiquer l'influence actuelle de la philosophie sur les belles-lettres, M. Mallet examine si la philosophie influa réellement sur les arts chez les anciens, & sur-tout sur les Egyptiens, dont on a tant vanté les connaissances... " A quel homme de sens per-

» suadera-t-on que le berceau des sciences
» a été dans cette même Egypte, dont le
» dieu du silence ornait les temples, en
» ordonnant à la nation de se taire & de ne
» s'enquérir jamais des objets du culte &
» du gouvernement? C'est ce même peuple
» qu'on veut nous faire croire inventeur,
» qui n'a pu enseigner les devoirs d'un ma-
» gistrat que par le symbole d'un juge à
» mains liées; astronome, & pas une de
» ses observations ne nous a été transmise;
» architecte, & il ne reste aucune trace du
» genre de sa construction. L'orient n'a pas
» fourni un ordre à cet art: raison sans re-
» plique contre tout ce qu'on publie de la
» magnificence de ses temples, de cette fa-
» buleuse Memphis, & de ce ridicule &
» inutile labyrinthe, digne logement des
» crocodiles, dieux qu'on y nourrissait, &
» des cadavres de ces autres dieux, tyrans
» couronnés. L'Egypte fut policée comme
» des troupeaux de negres, qu'on rend do-
» ciles à coups de fouet. Qui appellera sub-

„ ordination & regles la servitude accoutu-
 „ mée à tout souffrir & à ne rien oser? Oui,
 „ savans commentateurs d'Hérodote & aussi
 „ crédules que lui, on peut tailler des obé-
 „ lifques de cent coudées, & dresser des py-
 „ ramides de nonante mille pieds de base,
 „ *regum otiosa & stulta ostentatio*, & être
 „ aussi les plus matériels instrumens d'un
 „ faste insensé & barbare. On peut même sans
 „ efforts & sans invention creuser un lac
 „ & des canaux dans un pays submergé en
 „ trois mois, & où la nécessité commandait
 „ les bras & les travaux. Et qu'eussent in-
 „ venté de grand & d'utile des hommes qui
 „ n'eussent jamais inventé pour eux, & dont
 „ la loi sacrée était de ne rien innover? „

M. Mallet suit les progrès des sciences, en Asie où elles prirent naissance, dans la Grece dont il caractérise le génie, à Rome dont il peint la grandeur & la décadence relativement aux arts. On sera surpris de voir le même auteur qui a rabaisé les anciens Egyptiens beaucoup au dessous de l'opinion commune, relever plus qu'on ne le fait ordinairement le mérite littéraire des Spartiates. Suivant M. Mallet, Sparte ne fut ni ignorante ni grossiere, c'était une école de guerriers philosophes. Pour adopter cette décision, il faut oublier cette barbarie autori-

fée par les loix envers les enfans & les Ilotes, cette oisiveté pour tout ce qui n'était pas relatif aux exercices du corps, qui n'est rien moins que philosophique. On applaudira plus généralement à ce tableau de la décadence des arts à Rome : " On vit l'humanité flétrie sous les chaînes, s'abîmer dans les immondices des disputes schismatiques ; la raison sans empire, la vertu sans culture, l'état sans citoyens, les noms d'Aurius, de Priscillien, d'Eutiches, substitués à ceux de Caton & de Trajan : dans cette longue suite de meurtres, d'empoisonnemens, de parricides, de détronemens, de guerres sacrées, de méprisables controverses toujours étouffées dans le sang & y renaissant toujours, d'imprudens rhéteurs, d'empereurs sans courage & sans décence, opposant aux ennemis de l'état des sectaires, & s'occupant de leur jargon beaucoup plus que des conquêtes du nord ; dans cette affreuse anarchie de huit siècles, que Mahomet II termina, il n'est plus parlé que d'une science, la théologie scolastique ; aliment du plus méprisable des peuples, & dont les inintelligibles absurdités faisaient retentir les écoles & les palais des successeurs de Marc-Aurèle ; tandis que nos rustiques ancêtres, fortis des forêts, où ils avaient

été enchaînés, se jettaient sur leurs maîtres, divisés par le dogme & abrutis par le vice. „

Enfin on voit paraître les siècles plus heureux de la littérature moderne, celui de Léon X & de Louis XIV. M. Mallet apprécie avec liberté les plus grands génies ; & quoique ses jugemens annoncent un esprit éclairé & juste , on peut lui reprocher une trop grande sévérité “ Pascal fut éloquent , il pensa fortement , mais eut-il une raison bien épurée ? Les lettres provinciales , monument de vengeance , d’esprit & de goût , n’en sont pas un de génie . . . Plus nombreux , plus maître de sa langue , plus élégamment éloquent , plus nerveux , plus brillant que Pascal , l’évêque de Meaux obtiendrait-il des titres que nous refusons à l’auteur des Pensées ? Bossuet fut un grand orateur , grand théologien , grand historien même ; mais d’autres furent tout cela , & de plus philosophes. Si nous n’accordons la couronne du génie qu’à la raison éloquente ou poétique , Bossuet seulement controversiste rigoureux , peintre énergique & peu fidèle , crédule observateur & narrateur disert , est bientôt jugé . . . Autant il y a de distance du goût qui apprécie , au génie qui produit , autant Boileau est éloigné des caractères précieux que nous donnons aux

grands écrivains. . . La Motte & Fontenelle, en corrompant le style, releverent la raison. Le premier eut plus de talens que de génie ; il écrivit fensément des traités & des tragédies ; rempli de pensées, il ne l'est jamais d'images, son imagination didactique ne se passionne jamais ; . . . Il fit des odes sans enthousiasme, des fables avec beaucoup d'esprit, des drames sans poésie, des dissertations avec beaucoup d'esprit & de dialectique. . . . Rousseau crut faire disparaître la gloire de La Motte sous ses rimes, son oripeau mythologique, ses vers polis, & ses stances pindariques. . . Fontenelle dans son style précieux étouffa la raison sous la finesse ; . . . il eut l'esprit philosophique & non pas le cœur, ce qui lui fit le faux talent d'une ame réfléchissante, qui déguise son insensibilité sous les ressources de l'esprit. . . Buffon, le chantre de la nature, a cru en découvrir les secrets, en rendant ses beautés avec enthousiasme. . . Plus poète que physicien, il surprend plus qu'il n'attache, & il a fait presque disparaître ses descriptions dans les tourbillons de rhétorique. . . . »

Après avoir rendu un hommage mérité aux grands hommes qui font aujourd'hui la gloire de notre littérature, M. Mallet ose

apprécier son siècle. Nous sommes parvenus " à ce terme où l'esprit philosophique rétrécit la sensibilité, rend la critique dure, maniérée, puérile, étouffe l'intérêt sous la sécheresse des discussions, où le bel esprit devient philosophe. C'est à ce degré de chute qu'il est malheureusement prouvé que nous sommes descendus. Orgueilleux des succès de leurs devanciers, & animés par une émulation funeste, les auteurs se sont multipliés comme les fables de la mer. De là cette foule d'esprits imitateurs sans idées, recouvrant celles d'autrui d'un style usé, rapsodique, sans liaisons, cachant leur stérilité sous un luxe de faillies, de traits, ou sous un jargon métaphysique, qui met en maximes le sentiment quintessencié. C'est le caractère d'une littérature qui sort de la barbarie, & de celle qui y retombe, de rechercher cette sorte d'esprit qui n'est que du galimathias, toujours occupée de discuter gravement des riens, ou de mettre en riens des choses graves. Comme on ne pense plus, on mutile les lettres : de là les dictionnaires, les essais, les abrégés, & tout ce cahos de sciences en morceau, qui facilitent l'étude des hommes du monde devenus hommes de collège, & des hommes de collège devenus hommes du monde. Poë-

mes, romans, drames, histoires, tout devient des payſages mignards où l'afféterie conduit le pinceau. L'art d'applaudir un roman ou de décrier une femme, ſuccede à la maniere des Fenelon & des Duclos. Un affaut d'épigrammes, des épifodes ſans bon ſens & ſans fin, des eſquiffes précieufes de nos mœurs manquées, des atrocités dialoguées, des drames de Greve, des pieces Vandales écrites d'un ſtyle forcé, antigrammaticales, inintelligibles, viennent ſoutenir la gloire d'un théâtre où monterent Corneille & Voltaire. „

„ Dans ces circonſtances le vrai philoſophe ſ'iſole; ennemi du vice, mais ſans faſte, il fait échapper à nos mœurs & au mauvais goût; il croit la vérité plus respectable que la mode; ſes vertus & ſes penſées ne ſont ni celles de l'usage ni les préjugés de ſon état. Seul arbitre de ſes principes, il repouſſe également l'emportement du zele & les ſophiſmes de ces eſprits infortunés, qui ne voudraient pas qu'on crût qu'il eſt un maître à qui les maîtres du monde ſont comptables des malheurs des peuples: doctrine des cœurs durs, qu'il eſt malheureux de croire & déteſtable de prêcher.

*Si les cieux dépouillés de leur empreinte
auguste ,
Pouvaient cesser un jour de le manifester ,
Si Dieu n'existait pas , il faudrait l'in-
venter.*

On peut juger par ces différens morceaux, du ton de cet ouvrage ; il est noble, soutenu, quelquefois peut-être un peu trop élevé. On a quelquefois peine à le suivre, & à saisir l'idée souvent neuve, forte & ingénieuse, que l'auteur a voulu présenter.



III. *Sermons sur différens textes de l'Écriture
Sainte. Par feu M. DANIEL DE ROCHE-
MONT, ministre du S. Évangile. Geneve
Philibert & Chrol. 1773.*

M. de Rochemont, auteur des sermons que nous annonçons, naquit à Geneve en 1719. Destiné de bonne heure à la théologie il fut fait ministre en 1746 ; mais une santé faible & altérée par une trop grande application ; ne lui permirent pas de se charger de la conduite d'une église. La compagnie des pasteurs de Geneve le reçut au nombre de ses membres, sans lui imposer d'autres fonc-

tions que celles de faire chaque année un petit nombre de sermons , particulièrement de ceux qui se font la veille d'un jour de communion , & qui servent de préparation à la sainte cene. Il s'aquitta de cet emploi pendant quelques années avec beaucoup d'édification ; jusqu'à ce que des maladies eussent affaibli sans retour son tempérament. Il fallut alors renoncer au travail , & passer dans un état d'inaction un reste de vie que cet homme vertueux desirait de consacrer à l'utilité publique. Son cœur honnête & sensible fut vivement affecté de cette inutilité à laquelle il se voyait contraint par de fâcheuses circonstances ; & ses amis , témoins de l'impression que cette idée faisait sur son esprit , le pressèrent de faire imprimer quelques-uns de ses sermons , persuadés qu'ils ne pouvaient manquer d'être utiles aux âmes religieuses. Il se disposait à revoir & à corriger quelques-uns de ses discours , lorsqu'une dernière maladie l'enleva à sa famille , à ses amis & à l'église. En les publiant après sa mort , on a érigé à la mémoire de *M. de Rochemont* , un monument honorable. Tout respire dans ses sermons l'amour de la vertu , le zèle bien entendu pour la religion , & les sentimens d'une charité ardente & éclairée. Ils servi-

ront à augmenter le nombre de ces livres utiles, qui sont propres à exciter une dévotion sans hypocrisie, & une foi éclairée & modeste. On y trouvera de la simplicité sans négligence, du sentiment sans affectation, de la solidité sans verbiage.



IV. *Supplément au voyage de M. de Bougainville, ou journal d'un voyage autour du monde. Fait par MM. BANCKS ET SOLANDER, Anglais, en 1768, 1769, 1770 & 1771. Traduit de l'anglais par M. DE FRÉVILLE. Nouvelle édition augmentée. Avec cette épigraphe: Ornari res ipsa negat, contenta doceri. HOR. NEUCHATEL, de l'imprimerie de la Société Typographique 1773. vol. grand 8°. de 254 pages.*

LES nouvelles publiques avaient annoncé le voyage de ces deux savans Anglais & leur retour en Europe. On attendait avec impatience les détails d'une entreprise si intéressante pour les progrès des sciences & du commerce. Il a paru convenable de publier d'abord le journal de la route qu'ont tenue les voyageurs, en annonçant que l'on don-

nerait ensuite, dans un ouvrage de quelques volumes, le recueil des observations nautiques, astronomiques & physiques faites sur des pays très-imparfaitement connus jusques à présent, mais devenus l'objet des recherches des deux nations de l'Europe les plus éclairées.

Un mémoire publié par M. de la Lande sur le passage des Vénus devant le disque du soleil, & dans lequel il démontra que le lieu le plus propre à observer ce phénomène était le milieu de la mer Pacifique, engagea la société royale de Londres à demander un vaisseau au gouvernement pour aller s'assurer de la justesse des calculs. Ce vaisseau devait être pourvu d'un passeport de la cour d'Espagne. Elle le promit d'abord, à condition que le chef de l'entreprise serait un catholique romain, & en conséquence le pere Boscovich fut choisi pour remplir cette clause; elle le refusa ensuite par des raisons de politique qu'il est facile de découvrir; en sorte qu'il fallut prendre d'autres mesures, & on résolut que ce vaisseau se rendrait dans la mer du Sud par l'extrémité méridionale de l'Amérique, & ferait le tour du globe en revenant en Europe par les Indes orientales, ce qui réunissait les intérêts du commerce avec ceux de l'astronomie.

La premiere édition, faite à Paris, de l'ouvrage que nous annonçons, renferme, outre le journal du voyage dont il s'agit, une lettre de M. de Commerfon, célèbre naturaliste, au fujet de l'isle de Madagascar, & une autre lettre sur la poffibilité d'un paffage de la mer du Nord dans la mer du Sud par le feptentrion, fondée principalement sur les observations & les recherches de M. le bailif Engel, qui travaille comme on le fait, avec tant de zele & de conftance, à tout ce qui a l'utilité publique pour objet.

Le titre que l'on a donné à cette feconde édition ne furprendra point, fi l'on confidere d'un côté que le voyage des deux Anglois a un rapport intime & néceffaire avec celui de M. de Bougainville, qui a parcouru les mêmes pays en fuivant à peu près la même route; & d'un autre côté, que l'on a ajouté ici quelques morceaux relatifs à l'expédition de ce dernier, tels que la lettre de M. Poivre, & les observations de M. de la Condamine fur l'infulaire de l'isle de Taiti, dont la premiere avait été inférée dans la feconde édition de Paris in-8°. & que l'on a profité de cette occasion pour completer celle de Neuchatel qui avait paru précédemment. Auffi ce volume a-t-il été imprimé en même papier, format & caractère que les deux

qui composent le voyage même de M. de Bougainville.

Quoique ce ne soit proprement, comme on l'a dit, qu'un journal de route fait par quelque officier du vaisseau Anglais, on y lira cependant avec plaisir de nouveaux détails sur l'isle de Taiti, que l'on pourra comparer avec ceux qu'en donne le voyageur Français, & de plus diverses observations sur le caractère & les mœurs des habitations de la nouvelle Zélande qu'on ne trouve pas dans ce dernier. On verra enfin, que la navigation des Anglais le long de tant de côtes si peu pratiquées n'a pas été, non plus que l'autre, exempte des dangers, soit par le défaut de lumières suffisantes, soit de la part de divers peuples cruels & antropophages qu'ils ont rencontrés dans leur route. C'est ainsi que des hommes courageux, animés de la noble ambition de se rendre utiles à leurs semblables, n'hésitent point à effuyer les plus affreux périls, pour atteindre un but si digne d'occuper une belle âme. Jusques ici, les entreprises de ce genre n'ont jamais été qu'infuctueuses, parce qu'on y allait au hasard; mais aujourd'hui que les progrès des connaissances physiques & géographiques & l'étude des navigateurs ont ouvert & assuré la carrière, le succès de ces expéditions n'est plus douteux.



V. *Avis de l'auteur des réflexions philosophiques sur le système de la nature.*

L'ACCUEIL favorable que le public a fait à mes *réflexions philosophiques sur le système de la nature*, & la rapidité avec laquelle la première édition en a été épuisée, ont semblé m'inviter à les lui offrir de nouveau, & à tâcher de les rendre plus dignes de son suffrage. Je me suis donc appliqué à revoir soigneusement tout l'ouvrage, à y corriger un très-grand nombre de fautes & d'inexactitudes qui s'étaient glissées dans les premières copies, & dont plusieurs font un tort considérable au sens, enfin à y ajouter des éclaircissemens & des notes qui m'ont paru répandre plus de lumière sur les sujets que je traite. Cette seconde édition, revue, corrigée & augmentée, va incessamment être mise sous presse par la Société Typographique de Neuchatel en Suisse, qui quant à l'élégance & l'exactitude de la partie typographique, ne laissera rien à désirer. Occupé de cet objet, j'apprends à mon grand étonnement qu'un libraire de Paris réimprime actuellement mon ouvrage, & qu'il y fait faire des *changemens considérables* par un *censeur*. Il serait inutile de répéter ici

les plaintes rebattues sur l'injustice d'un pareil procédé ; mais j'ai cru devoir avertir le public que je n'ai aucune part à cette édition furtive du libraire Parisien, & que je défavoue formellement tous les changemens quelconques qu'on pourra s'aviser de faire à mes réflexions. Les personnes éclairées sentiront d'elles-mêmes combien un ouvrage philosophique, où tout est lié, doit perdre lorsqu'on lui fait essuyer de semblables opérations à l'insu de l'auteur. Le 12 déc. 1772.

HOLLAND.



VI. *Avis au sujet de l'ouvrage intitulé : le Monde primitif, analysé & comparé au Monde moderne.*

LES favans des pays étrangers n'ayant pu jouir du bénéfice des trois mois annoncés pour la souscription de cet ouvrage, & ayant désiré qu'elle fût prorogée en leur faveur, l'auteur a averti par un programme, qu'il en étendait la durée jusques à la fin ds l'année 1772, pour le premier volume; qu'alors celle-là étant absolument fermée, il en ouvrira une seconde de six mois, aux condi-

tions qui seront indiquées alors pour deux autres volumes in-4°. qui auront pour objets, l'un, les principes sur l'origine du langage & de l'écriture, avec nombre de planches; & l'autre, la grammaire universelle.

On avertissait en même tems le public, que l'on distribuerait, au commencement du mois de novembre passé, & à compte de la souscription, le plan général & raisonné de toutes les portions qui entrent dans ce grand ouvrage; & qu'à la clôture de la souscription actuelle, & dans le courant de janvier, on délivrerait encore une portion considérable du premier volume, qui contiendra l'explication, 1°. du second fragment de Sanchoniaton, ou l'histoire de Saturne; 2°. de l'histoire de Thot ou Mercure son secrétaire, 3°. de l'histoire d'Hercule & de ses douze travaux; morceaux qui font un tout inséparable.

Le public sera ainsi mieux en état de juger de l'ouvrage: le reste du volume se distribuera au plus tard au mois de mars 1773, avec les noms de MM. les souscripteurs.

On ajoute, par déférence pour le public, qui a désiré d'être instruit du nombre de volumes qu'aurait cet ouvrage, que s'il reçoit favorablement les trois que nous venons d'indiquer, ils seront suivis de trois autres

qui auront pour objet la *mythologie* & *l'histoire des premiers peuples*.

Et par rapport aux *dictionnaires*, qui font une portion séparée des objets précédens, qu'ils feront renfermés dans quatre volumes.

Lorsque nous avons dit que ces volumes seraient de 500 pages, qui, par le grand format qu'on a pris, contiennent la valeur d'un nombre beaucoup plus considérable, on n'a pas entendu s'en tenir strictement à ce nombre, mais seulement indiquer qu'il n'y en aurait aucun au dessous. Lorsqu'il en faudrait beaucoup plus pour compléter une matière, on ne s'y refusera pas, principalement dans les volumes sans planches.

Chaque volume sera délivré broché, mais le port fera aux frais de MM. les souscripteurs.

On souscrit à Paris, chez l'auteur M. *Court de Gebelin*, rue Poupée, maison de M. Boucher, secrétaire du roi. Boudet, imprimeur-libraire, rue saint Jacques. Valleyre l'aîné, imprimeur-libraire, rue de la vieille Bouclerie. Veuve Duchesne, libraire, rue saint Jacques. Saugrain, libraire, quai des Augustins, & à Neuchatel, au bureau de la Société Typographique.





VII. *Quatorze vues des Alpes & Glacieres de Savoye, dessinées d'après nature, & gravées à l'eau forte, avec une relation, par le sieur MARC THÉODORE BOURRIT, proposées par souscription.*

LE spectacle de la nature est si grand & si riche qu'il frapperait toujours, lors même qu'il serait monotone; mais c'est dans sa variété qu'il étale le plus de richesses & de grandeur. Entre les tableaux qu'elle offre à nos yeux, ces monts chargés de glaces éternelles, leur aspect imposant & majestueux, les phénomènes qu'ils nous présentent, en font un des plus intéressans. C'est ce qui engagea l'auteur des vues qu'on annonce ici, à faire deux voyages dans les glacieres de Savoye; ces desseins sont le fruit d'un travail long & pénible; l'on espere que l'homme de goût y trouvera de la vérité dans l'ensemble, de la hardiesse dans l'exécution & de l'agrément dans les détails. Ils seront de diverses grandeurs; les plus petits auront plus d'un pied en tout sens: on y a joint une relation que l'on a cru nécessaire pour donner une idée plus exacte de ce pays agreste & singulier.

C'est pour la publication de ces desseins & de cette relation, que le public est invité de souscrire : l'ouvrage est considérable, il demande de grands frais, on en propose la souscription aux conditions suivantes. On paiera d'abord douze livres de France pour la moitié de la souscription, & douze autres livres en recevant l'ouvrage; la souscription sera ouverte jusques au mois de mars 1773, & l'on s'adressera pour cet effet à Geneve à l'auteur lui-même, qui promet l'ouvrage à messieurs les souscripteurs dans le mois d'août de la même année.

Les étrangers & autres personnes qui souhaiteront voir les desseins originaux, le pourront chez l'auteur qui demeure au college.





SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTERAIRES
DE L'EUROPE.

F R A N C E.

- I. *Le ventriloque ou l'engastrimythe. Par M. DE LA CHAPELLE, censeur royal, &c. Londres, chez de l'Etanville; & à Paris, chez la veuve Duchesne. 1773. 2 vol. 12. de 572 pag.*

IL serait difficile de contester à l'ouvrage que nous annonçons, la singularité par rapport à ce qui en fait le sujet. On peut dire qu'il est unique en son genre, personne, avant l'auteur, n'ayant entrepris de donner quelques lumières sur un phénomène qu'on attribuait autrefois au pouvoir du démon, que l'on a ensuite nié, ou tout au moins

révoqué en doute , & qui a eu peut-être plus d'influence qu'on ne l'a cru sur des affaires très-importantes. Deux *ventriloques* actuellement existans & bien reconnus pour tels , domiciliés l'un à la cour de Vienne , l'autre dans les environs de Paris , sont devenus les objets de l'attention de M. de la C. , & justifient les recherches & les observations nombreuses qu'il a faites pour découvrir, s'il est possible, la cause d'un effet si extraordinaire , & le mécanisme capable de le produire. Quoique l'on soit fondé à accuser cet ouvrage d'une extrême diffusion, quoiqu'on y trouve bien des hors-d'œuvre , & sur-tout des notes multipliées , quelquefois peu instructives , il renferme cependant des faits & des détails qui sont dignes de la curiosité de nos lecteurs ; nous nous bornerons aux plus singuliers.

Le mot *ventriloquus* en latin , & *engastri-mythe* en grec , signifient l'un & l'autre , selon leur étymologie , un homme qui parle du ventre , parce qu'en effet ses paroles semblent fortir de cette partie de son corps , & qu'on ne lui voit point remuer les levres. Notre auteur , fondé , tant sur ses observations par rapport au ventriloque Français , que sur les éclaircissémens qui lui ont été donnés par M. le baron de Mengen , qui est

le second ventriloque vivant , attribue ce phénomène , non à une organisation singulière & de laquelle peu de personnes font douées , mais à un jeu du *pharinx* ou du gosier , que tout homme , doué de patience & ayant reçu de la nature une poitrine forte , peut acquérir , s'il veut en prendre la peine , par un exercice opiniâtrément continué pendant plus ou moins de tems. Il faut encore remarquer , & ceci est plus frappant que tout le reste , c'est que la seconde voix du ventriloque étant toujours basse , grêle , peu nourrie , paraît venir de loin , & que suivant la direction qu'il est le maître de lui donner , on croirait qu'elle part du haut d'un arbre , du sein des airs , ou même de la terre , à une distance assez considérable. Mais en quoi consiste précisément ce jeu supposé du gosier , & comment peut-on acquérir la facilité de le mettre en exercice ? M. l'abbé de la Ch. écrit à M. de Mungen , pour en apprendre quelques détails , & celui-ci lui répond : " Que dès son enfance il s'est exercé à imiter la voix de plusieurs animaux domestiques , & même à produire une voix absolument différente de la sienne ; que lorsqu'il veut parler en ventriloque , il presse fortement la langue contre les dents & la joue gauche , & que pour former cette voix , il

a la précaution de tenir en réserve dans le gosier une portion d'air suffisante, laquelle modérée, retenue & s'échappant ensuite avec effort, produit des sons distincts. M. de Mengén ajoute que sa langue est douée d'une disposition très subtile & peu commune, moyennant laquelle il articule fort intelligiblement toutes les syllabes, sans se permettre le moindre mouvement des lèvres, & toujours occupé à retenir jusques à la fin de chaque phrase l'air qui sort des poumons pour la respiration, ce qui exige une très-bonne poitrine. Tout cela s'opère, comme on le voit, sans que le ventre ou l'estomac aient la moindre part. Voilà donc à quoi se réduit un artifice dont les effets sont si étonnans. Ce témoignage du gentilhomme Allemand est pleinement confirmé par les observations de notre auteur sur M. de S. Gilles, négociant établi à S. Germain-en-Laye, qui est l'autre *ventriloque* actuellement vivant, dont on a parlé. L'académie des sciences ayant jugé ce phénomène digne de son attention, sur le rapport que lui en avait fait M. de la Ch. délégua deux de ses membres pour, de concert avec ce dernier, examiner la chose avec le plus grand soin. Le ventriloque fut lui-même présenté en pleine assemblée. Il fit entendre

fa

la seconde voix ayant la bouche ouverte. Ceux qui se trouverent placés vis-à-vis de lui purent voir dans le fond du gosier la fabrique, pour ainsi dire, de l'illusion; & dès ce moment il n'y en eut plus pour eux, parce qu'ils rapportaient naturellement la voix au lieu où ils observaient qu'elle se formait; tandis que d'autres membres de l'académie, qui n'étaient pas en face du *ventriloque*, y furent trompés & crurent que cette voix partait ou de l'un des coins de la salle, ou d'une chambre voisine. Il n'en faut pas davantage pour que chacun sâche à quoi s'en tenir sur ce sujet.

On comprend combien ceux qui ont eu autrefois une telle faculté, avec quelque intérêt à s'annoncer comme des personnages extraordinaires, ont pu en imposer à la crédulité publique. Notre auteur prétend qu'il y a eu des *ventriloques* dans tous les tems, & ne fait pas difficulté de leur attribuer tout le merveilleux des anciens oracles. Selon lui la pythonisse que le roi Saül fut consulter, était *ventriloque* & rien de plus. Les prêtres païens en avaient à leurs gages: avec ce secours ils faisaient parler les dieux, évoquaient des ombres, &c. Quelqu'un objectera peut-être, que si l'*engastrimysme* était connu dans tous les tems, si Hypocrate,

si Platon & d'autres philosophes en parlent dans leurs ouvrages comme d'une chose nullement rare, il devait être assez difficile aux prêtres d'entretenir long - tems une telle illusion ; mais on répondra qu'il leur suffisait d'en imposer aux peuples aux dépens desquels ils vivaient , & qui ne lisaient point les ouvrages des philosophes.

Notre auteur a rassemblé dans cet ouvrage tous les exemples de *ventriloques* qu'il a trouvés chez les anciens, dans divers siècles & dans divers pays ; mais il s'est attaché principalement aux deux qui vivent aujourd'hui, & il détaille plusieurs scènes sérieuses ou plaisantes, auxquelles l'usage qu'ils ont fait de leur talent a donné lieu. Nous allons en extraire quelques-unes des plus curieuses. Le héros de la première est M. le baron de Mengen, lieutenant - colonel au service de S. M. I., homme d'esprit & de mérite ; & le fait est attesté par des personnes de la première distinction. Il se trouvait en 1757 à la cour de Bareith, avec le prince de Deux-Ponts, qui demanda au baron de lui donner un échantillon du talent singulier dont il était doué. Celui-ci tira de sa poche une petite figure avec laquelle il eut la conversation suivante :

Mademoiselle, il me revient de vous des

nouvelles très-peu satisfesantes. On crut entendre la figure qui répondait : monsieur, la calomnie est aisée. Et le dialogue continua de la maniere suivante : ne vous écartez pas du droit chemin ; mademoiselle, je vous y ferais rentrer par des votes désagréables . . . Monsieur, il est aisé d'y rentrer quand on n'en sort pas . . . Vous êtes une petite coquette, vous agacez les hommes tant que vous pouvez . . . Monsieur, quand on a un grain de beauté, on est exposé à l'envie & à la persécution . . . Vous faites la petite raisonneuse . . . Monsieur, il n'est pas toujours permis d'attaquer, il l'est toujours de se défendre . . . Taisez-vous . . . A ces mots l'officier prend la poupée & l'enferme dans sa poche ; alors celle-ci s'agite, murmure, grogne : *voilà, dit-elle, comme les hommes sont faits : parce qu'ils sont les plus forts, ils s'imaginent qu'autorité est justice ; si, si, que cela est vilain !* .. Mais une circonstance rendit cette scène encore plus amusante. Un militaire Irlandais, qui était présent, se persuada si bien que cette poupée était un animal dressé à ce manège, qu'il se jetta brusquement sur la poche où elle était, pour en découvrir la vérité. Alors la petite figure se mit à crier au secours, comme si on l'eût étouffée, & ne cessa ses cris qu'au moment qu'on eut lâché prise ; & M.

de Mengen permit à l'officier Irlandais de tirer de sa poche une petite figure revêtue d'un manteau, sous lequel il n'y avait que du bois. Tous les témoins attestent que, pendant le dialogue, on ne vit faire aucun mouvement au baron, lorsque la poupée répondait. Et pour rendre l'illusion complète, la tête, les levres & la mâchoire de celle-ci sont mobiles; il a acquis, à force d'exercice, l'habitude d'en diriger les mouvemens avec justesse.

Mais cette scène, qui fut de pur amusement, n'approche pas de plusieurs de celles où M. de S. Gilles fut employer un talent pareil. Il avait un frere docteur en Sorbonne. Il lui écrit que, depuis plusieurs années, il y avait à S. Germain & dans son voisinage un esprit familier, qui, quoique sans malice, ne laissait pas que d'incommoder par ses lutineries continuelles, & qu'on desirerait fort de s'en défaire. Le docteur se rend sur les lieux; M. de S. Gilles l'accompagne, & à l'aide de son talent, le fait monter de chambre en chambre jusques au haut de la maison, & réussit si bien à l'effrayer, qu'on eut beau l'assurer que ce n'était qu'un jeu, qu'un effet de l'art de parler en *ventriloque*; il n'en voulut rien croire, & quitta la compa-

gnie, en disant qu'il allait en consulter sérieusement avec ses confreres, &c.

Cependant un art que l'auteur croit avoir servi autrefois à propager l'erreur & le mensonge, ne pourrait-il point, du moins aussi long-tems que ce mécanisme tout naturel serait un mystere, être utilement employé pour ramener dans les sentiers de la vertu ceux qui s'en écartent, & toucher salutairement quelques pécheurs? Dans ce cas, il eût mieux valu, pour l'avantage de la société, que M. de la Ch. n'eût point rendu public son traité. Le fait suivant semble justifier cette réflexion. Un jeune homme goûtait depuis trois ans les douceurs du mariage. Une étrangere s'introduit dans la maison, & y allume des feux qui ne devaient brûler que pour la femme légitime. Les conseils des amis, les exhortations des parens, les menaces des supérieurs, les dénonciations des gens d'église : tout fut inefficace sur l'esprit de l'époux séduit & aveuglé. On consulte M. de S. Gilles: il répond que si le jeune homme croyait à la religion, il serait guéri, & que s'il n'y croyait pas, il l'y ferait bientôt croire. On le lui amene, ils ne se connaissent point; la rencontre, quoique ménagée, parut l'effet du hasard. Après avoir parlé de diverses choses, M. de S. Gilles fait tomber

la conversation sur les défordres de l'amour. Le jeune homme soutient que ce sont les entraves que la société y a mises, qui font tout le mal. " On a, dit-il, du goût pour
 „ une femme, elle en a pour un homme,
 „ voilà l'unique fond de l'union naturelle.
 „ Ces goûts s'usent, les liaisons se rompent.
 „ On n'est pas plus maître de la naissance
 „ de ses sentimens que de leur extinction.
 „ Ils ne font point du ressort de la raison:
 „ conséquemment le mariage qui prétend
 „ les régler, est une loi absurde, &c. „

On comprend que M. de S. Gilles n'a pas de peine à réfuter de pareils sophismes, fruits malheureux de la doctrine de l'*égoïsme*, qui veut tout rapporter à son individu. Cependant le jeune homme ne se rend pas du premier coup; la dispute s'échauffe, lorsqu'on entend une voix qui semblait partir du milieu des airs: " Jeune homme, puis-
 „ que tu n'écoutes pas la voix de la raison,
 „ écoute celle du ciel. Tu as mis hier une
 „ prostituée dans tes meubles; tes parens
 „ sollicitent aujourd'hui une lettre de cachet
 „ pour te faire enfermer. Si tu ne rentres
 „ incessamment dans ton devoir, tu pour-
 „ riras dans une prison le reste de tes jours,
 „ & après ta mort tu seras livré aux flammes
 „ éternelles, &c. „ Le jeune homme effrayé,

fort de la maison , cherche quelle peut-être la cause de cette voix , tombe dans une rêverie profonde , dit qu'une affaire importante le rappelle à Paris , court se jeter aux pieds de sa femme , demande & obtient son pardon , s'en rend digne enfin , & vit avec elle dans l'union la plus parfaite jusques à sa mort , arrivée sans doute avant la publication de l'ouvrage que nous analysons , & qui aurait pu tout gâter.

Nous ne rapporterons plus qu'un fait qui servira à prouver que si , en suivant l'opinion de notre auteur , les *ventriloques* mis en exercice par des fourbes ont pu établir la superstition , ce même art , entre les mains d'un homme de bien , peut servir à la détruire. M. de S. Gilles , après avoir persuadé à des moines , par une voix qu'il leur fait entendre , qu'un religieux qu'ils venaient de mettre en terre leur avait parlé , explique & démontre oculairement tout le mécanisme du *ventriloque* , & les tranquillise en les éclairant.

Au reste , pour prévenir ici tout soupçon d'infidélité ou d'exagération par rapport aux faits concernant M. de S. Gilles , que l'on trouve ici rassemblés , il est bon de dire que ce dernier atteste , dans une déclaration imprimée à la tête du livre , *que tout le fond*

des sciences qu'il a données par son talent de ventriloque, & que M. de la Chapelle a narrées ou décrites dans son ouvrage, est conforme à la plus exacte vérité, &c.



II. Fables orientales & poésies diverses. Par M. BRET. 3 petits vol. 8°. Paris, Lacombe.

LES Arabes ont fait leurs délices de la poésie ; & leur langue , la plus riche peut-être qui ait existé parmi les hommes , est très - favorable à ceux qui cultivent ce bel art. Saadi fut le plus grand poète des Perses. Les fables que M. Bret a empruntées de cet auteur , ont pour la plupart un fond très-piquant de bonne morale. Plusieurs ont été rendues avec succès , d'autres sont moins agréables à cause de la négligence du style. Nous en rapporterons quelques-unes.

LE PRINCE INCONSOLABLE.

*La mort venait de priver un sophi
Du doux objet de sa tendresse ;
Les traits du beau, les charmes du joli.*

*En avaient fait un objet accompli ;
 Ainsi dans sa pieuse ivresse ,
 Un musulman se peint une houri.
 Lorsque ce prince inconsolable ,
 Des flots amers de la douleur
 Eut à loisir rempli son cœur ,
 Et que du sort impitoyable
 Il eut bien détesté l'honneur ,
 On lui présente un célèbre docteur ,
 Qui par son art a déjà dans l'Asie ,
 Rendu quelque belle à la vie :
 Prince, dit-il, dans vos états nombreux,
 De trois mortels parfaitement heureux ,
 Toujours contents , sans douleur & sans
 peine,
 Que des gens vrais & scrupuleux ,
 Faisent la recherche soudaine :
 Leurs noms écrits sur la tombe d'Irene ,
 Rendront cette belle à vos vœux.
 Un mois se passe , un autre & le troisieme ,
 Et puis un an est révolu ,
 Les députés n'ont point encor paru.
 Le prince enfin conçoit le stratageme :
 Oui , dit-il , je le sens , les peines , la dou-
 leur ,*

*Sont le partage de notre être ;
 J'ai trop gémi de mon malheur,
 L'homme heureux est encore à naître.*



II. L'AMITIÉ ET LA FLATTERIE.

*Tandis que chez l'humaine race
 L'Amitié descendait encor,
 C'était sans doute au siècle d'or,
 Car de ce tems j'en ai peu vu la trace,
 La Flatterie, à l'œil doux, au cœur faux,
 Et pour qui nos Crésus ne sont jamais des
 fots,
 Dans les cieus osait prendre & son nom &
 sa place.
 Or, comme on voit toujours réussir son au-
 dace,
 Les dieux memes séduits par ses adroits pro-
 pos,
 Etoient dupes de sa grimace:
 L'Amitié se plaint, & fit rougir les dieux ;
 Mais à quel signe la connaître ?
 Ce qu'est l'une en effet, l'autre le veut pa-
 raitre.*

*Qui pourra leur ouvrir les yeux ?
 Voulez-vous, lui dit la deesse,
 Qu'on ne vous trompe plus avec impunité ?
 Il est un sûr moyen pour qu'on me reconnaisse :
 A mes côtés j'aurai l'Adversité.*

La morale de cette fable est admirable ; & quoique le style ne soit pas entièrement correct, le trait qui est à la fin produit un tres-grand effet.

On a imprimé à la fin du premier volume, des poésies diverses, dont nous citerons ces vers sur la santé :

*Mettez tous les biens en un tas,
 Perles, rubis, terres, contrats,
 Maison superbe & bonne table,
 Honneurs à foison, dignité,
 Si je n'y vois pas la santé,
 Je vais donner le tas au diable.
 La santé ? Pauvre miserable !
 Je m'en souviens, hélas ! il fut un jour
 Où j'eusse dit, si je n'y vois l'amour.*

Le second volume contient une comédie en cinq actes & en vers, & deux contes dramatiques. La comédie est intitulée, *le*

protecteur bourgeois. C'est un financier qui veut faire donner un emploi à un jeune homme dans une province éloignée, afin de lui enlever plus facilement sa maîtresse. & dont les projets sont déconcertés. Les contes dramatiques sont à peu près dans le genre de ce qu'on a appelé *des Proverbes.*

Le dernier volume renferme des *réflexions sur la littérature.* M. Bret parle fort bien des éloges trop souvent prodigués aux foisdifans *Mécènes.* " S'il pouvait arriver, dit
 „ l'auteur, qu'il ne restât de mémoires d'une
 „ nation que dans les recueils académiques,
 „ & dans les autres archives du mensonge,
 „ quel respect ne lui concilieraient-ils pas?
 „ Que de guerriers fameux, de génies éton-
 „ nans, de bienfaiteurs infatigables, d'a-
 „ mis à toute épreuve, dans des tems peut-
 „ être où la patrie épuisée invoquait des
 „ défenseurs qu'elle ne trouvait point, où
 „ les vices étaient seuls protégés & heureux,
 „ où l'amitié passait pour une chimere & la
 „ vertu pour une duperie! Mais sans doute
 „ on conservera toujours assez l'idée des
 „ infidélités poétiques & oratoires, pour n'y
 „ être pas trompé; & le crédit ou la richesse
 „ de l'idole annonceront l'impiété du culte
 „ qu'on lui rendait. „

M. Bret fait une comparaison ingénieuse

au sujet de ces éloges qu'on applique tour à tour à différens personnages. "Ainsi, dit-il, les Rhodiens ne faisaient que changer la tête des vieilles statues de leur ville, & leur en donner une nouvelle, toutes les fois que pour honorer la mémoire de quelqu'un, ils ordonnaient que sa représentation fût exposée en public."



III. *De la félicité publique, ou considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire. A Amsterdam 1772. chez Marc Michel Rey. 2 vol. in-8°.*

L'AUTEUR auquel on attribue cet ouvrage est un écrivain déjà connu dans la république des lettres. A la fois homme du monde & philosophe, M. le chevalier de Chatelux réunit des vues sages à beaucoup d'énergie dans les pensées & de solidité dans les détails. Il a voulu être utile aux princes & aux sujets; mais il a évité le ton de confiance d'un homme qui enseigne: par-tout on reconnaît le critique qui doute & qui discute.

C'est en suivant l'histoire dans ses diffé-

rentes époques, que l'auteur entreprend de montrer l'influence de toutes les législations sur le bonheur des peuples. " Tant de gens, » dit-il, ont écrit l'histoire des hommes, » ne lira-t-on pas avec plaisir celle de l'humanité ? »

Le but moral du livre de *la félicité publique*, est de rendre les hommes meilleurs, afin qu'ils apportent eux-mêmes moins d'obstacles à leur bonheur. Son but politique est d'indiquer aux nations les défauts de leur constitution, afin qu'en la réformant, elles rassemblent un plus grand nombre de moyens de jouir du plus grand bonheur possible, auquel certainement elles ont toutes le droit de prétendre, quelle que soit la différence de leur gouvernement. Voilà le fond & l'objet des recherches de M. le chevalier de Chatelux ; nous entrerons dans les détails autant que les bornes de notre journal peuvent nous le permettre ; le plan auquel nous sommes astreints, nous forcera souvent de nous borner à en indiquer plusieurs.

" Le premier pas à faire vers le bien de l'humanité, seroit, comme le remarque très-bien M. le chevalier de Chatelux, de rendre les paix plus longues & les guerres plus rares. La paix, ajoute-t-il, est la source

de tout ordre & de tout bien, elle est donc la principale source de *la félicité publique.* »

L'auteur, en parcourant dans le premier chapitre de son ouvrage, l'histoire des Egyptiens, des Assyriens & des Medes, observe que le bon gouvernement de l'Égypte a été la seule cause de la longue paix dont ont joui les habitans de cette contrée. Les Assyriens & les Medes furent gouvernés par des despotes, des conquérans, & des princes qui possédaient de grands trésors: tels furent Ninus & Sémiramis, auxquels succéderent, heureusement pour leurs sujets, des rois
 « dignes sans doute de nos éloges, puisque
 » l'histoire ne les a pas nommés; ils lais-
 » serent respirer les hommes, & furent assez
 » heureux pour trouver des plaisirs qui ne
 » nuisaient à personne. » Réflexion à la fois
 profonde & vraie, & dont la finesse mérite
 en même tems d'être remarquée.

Rien n'est plus ordinaire que de confondre le peuple avec le gouvernement; lorsque l'état prospère, on dit ordinairement que le peuple est heureux; c'est une méprise, & elle n'est pas rare; les historiens de l'antiquité en ont fait une autre qui ne l'est pas davantage; ils se sont toujours moins attachés à chercher quel était le peuple le plus heureux, qu'à faire connaître celui qui

était le plus sobre, le plus religieux & le plus belliqueux.

Dans presque tous les jugemens qu'on a portés sur le bonheur ou sur le malheur des peuples, on n'a jamais considéré autre chose, dit M. le chevalier de Chatelux, que les impositions dont ils étaient chargés. Il vaudrait mieux, pour bien connaître leur état de félicité ou d'infortune, examiner ce qui reste à chaque homme de jours dans l'année, ou d'heures dans la journée, qui soient *disponibles*, c'est-à-dire, qu'on puisse lui demander sans prendre sur sa subsistance & son bien-être; car si la demande du souverain est trop forte, le sujet sera d'abord obligé de diminuer le nombre des heures de travail destinées pour son propre usage: ce qui nuira nécessairement à la culture & à l'industrie, privera le sujet des commodités de la vie que son travail pouvait lui procurer, & le portera à s'expatrier pour chercher à être mieux, si l'infortune ne le fait pas périr auparavant.

La définition que M. le chevalier de Chatelux donne du luxe, est très-exacte; elle rentre dans ce qu'il a dit précédemment des impôts; on peut, selon lui, appeller luxe, tout emploi de tems qui prend sur celui

celui dont les particuliers & l'état ont un besoin véritable.

Tout ce que l'auteur dit sur le luxe est presqu'entièrement neuf; & ce qui ne l'est pas, est envisagé & présenté d'une manière neuve. Jamais on n'a considéré les impôts sous un point de vue plus intéressant & plus philosophique; c'est toujours relativement au bonheur ou au malheur du peuple qu'on en examine l'étendue & le poids; on prouve ensuite que la guerre & la superstition ont été de tous tems les plus grands obstacles au bonheur des hommes: l'auteur s'appuie ici de l'exemple des Egyptiens, qui nourrissaient trop des prêtres, & entretenaient trop de soldats.

M. le chevalier de Chatelux, dans son huitième chapitre, parle de la moyenne antiquité, & principalement des Grecs. Tout ce qu'il dit des Athéniens & des Spartiates, ne saurait être mieux vu; il fait connaître parfaitement la nature du gouvernement de ces deux nations célèbres, & en quoi surtout, dans l'une & l'autre, elle était utile ou nuisible à l'humanité. « Quel cœur, à moins
 „ qu'il ne soit revêtu du triple airain de
 „ l'érudition, n'est pas saisi de terreur au récit des mœurs Lacédémoniennes, comme
 „ à celui des Paquits, ou des Jammabus! »

Après avoir lu ce chapitre , on ne conçoit pas comment on a pu donner tant d'éloges à des peuples qui en méritaient si peu , surtout aux Spartiates , dont la conduite politique fait horreur. L'auteur compare à ces gouvernemens anciens , si fort vantés par les historiens & les politiques , les gouvernemens modernes des Suisses & des Hollandais , qui , fondés sur des principes plus vrais & plus humains , sont aussi bien plus favorables aux hommes en particulier , & à l'humanité en général.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir placer ici ce que l'auteur dit dans ce chapitre sur l'éloquence & sur la poésie presque divine des Grecs , & sur leurs arts agréables ; c'est un morceau très-bien fait , dicté par le goût & par le sentiment du beau. C'est avec le même regret que nous passerons le chapitre quatrième , dont nous nous contenterons de citer ce seul passage : “ On peut
 „ toujours juger d'un peuple par son culte.
 „ Quand il est simple & modeste , le peuple
 „ est actif & industrieux ; quand il est compli-
 „ qué & fastueux , le peuple est vain & fri-
 „ vole ; quand il est triste & rigide , le
 „ peuple est farouche , ardent & opiniâtre. „
 Nous invitons les lecteurs à lire les développemens & les preuves de cette proposition ,

& tout le chapitre , que nous ne pouvons transcrire.

Nous nous bornerons à indiquer les suivans. Le cinquieme traite des Romains ; le sixieme, de l'influence du gouvernement sur le bonheur des peuples jusqu'au tems des Césars : le septieme, de l'influence des Romains sur le bonheur des autres peuples de la terre ; & de l'état du monde lors de la subversion de la république.

L'état de l'empire Romain sous Auguste & ses successeurs , est l'objet du huitieme chapitre ; l'auteur parle ensuite de l'inondation des barbares , de l'état politique & moral du paganisme lors de l'établissement du christianisme.

Le chapitre qui traite de l'influence de la religion chrétienne sur le bonheur des peuples , termine le premier volume ; c'est un des plus intéressans de l'ouvrage ; & nous sommes forcés d'y renvoyer nos lecteurs. comme nous l'avons fait pour les précédens.

L'objet du second volume , encor plus intéressant que le premier , est le sort de l'humanité parmi les nations modernes. L'auteur commence par examiner quelle fut l'influence du gouvernement féodal sur les hommes. Après avoir examiné avec la plus

grande sagacité l'établissement des Germains dans les Gaules, & des Saxons en Angleterre, après avoir exposé avec une clarté qu'il n'appartient qu'au génie de répandre, les opinions de l'abbé Dubos, de Boulainvilliers, de Montesquieu, de M. l'abbé de Mably, sur les premiers tems de la monarchie Française, de MM. Hume & Robertson, sur le premier gouvernement de l'Angleterre & de l'Ecosse, M. le chevalier de Chatelux parle de la Russie & de la Pologne. " Qu'on ne
 „ soit pas surpris si je rapproche ainsi deux
 „ gouvernemens si différens ; dans le pre-
 „ mier les grands, oppresseurs du peuple,
 „ sont opprimés à leur tour par un despote.
 „ Dans le second, les grands ont su se dé-
 „ livrer de la tyrannie qu'ils exercent sur les
 „ autres ; mais par - tout je vois des tha-
 „ nes, des boyards ou des piastes, il n'im-
 „ porte comment on les appelle, seuls maî-
 „ tres, seuls possesseurs des terres, seuls
 „ participans au gouvernement, tandis
 „ qu'une populace serve revendiquée à peine
 „ une part dans les subsistances qu'elle fait
 „ naître. Je veux croire que les Germains
 „ ont été effectivement ce peuple libre &
 „ vertueux que nous peint Tacite ; mais je
 „ me permettrai de douter que ce soient ces
 „ Germains là qui aient conquis l'occident ;

„ & tandis que je verrai le Dannemarc , la
 „ Pologne, la Russie, la Tartarie même,
 „ m’offrir encore des vestiges du gouverne-
 „ ment primitif des Barbares, tant que je
 „ retrouverai dans ces vestiges une grande
 „ relation avec les faits qu’il s’agit ici d’ap-
 „ profondir, je serai bien tenté de croire
 „ que le chemin que j’ai suivi est celui de
 „ la vérité. En général, voulez-vous avoir
 „ une idée du gouvernement féodal modi-
 „ fié par Charlemagne & par ses successeurs ?
 „ étudiez le droit public d’Allemagne. Vou-
 „ lez-vous avoir l’idée d’un gouvernement
 „ féodal antérieur ? lisez l’histoire des peu-
 „ ples du nord. „

L’auteur observe que le gouvernement féodal dans la seconde époque, c’est-à-dire dans la distribution des fiefs, était en lui-même militaire & oppressif; qu’il tendait naturellement à une aristocratie barbare; en parlant des terres saliques appelées bénéfices, il dit que c’était une richesse aussi précaire alors que le sont de nos jours les places du ministère & de la cour. A l’occasion de la loi salique, l’auteur fait cette remarque plaisante: “ Qu’auraient dit les politiques
 „ du quatorzième siècle, si, lorsque la loi
 „ salique décida pour Philippe de Valois
 „ contre Edouard III, on eût fait observer

„ que cette loi fondamentale de l'état com-
 „ mençait par traiter des cochons volés, de
 „ *furtis porcorum.* „

L'effet de la féodalité fut d'avilir les rois
 & d'élever les grands ; ceux - ci jouèrent
 alors dans les terres le rôle de souverains.
 En France “ les grands s'affermirent, la no-
 „ bleſſe s'aggrandit, le clergé s'enrichit, il
 „ n'y eut que le peuple d'oublié ; c'était la
 „ dépouille que tout le monde ſe diſputait,
 „ la proie dont on partageait la curée. „

La juſtice feſait un des meilleurs revenus
 du ſeigneur. Cette obſervation ſuffit pour
 faire voir comment elle était adminiſtrée ;
 toutes celles de M. le chevalier de Chatelux
 ſont fines & profondes.

Ce qu'il dit des Juifs eſt très-curieux, &
 peint bien l'avarice d'u tems. “ Sous la loi
 „ féodale, les Juifs payaient des capitaux
 „ énormes ; or, lorsqu'un d'eux voulait ſe
 „ faire chrétien, à lui permis, mais il de-
 „ voit indemnifer ſon ſeigneur. C'était une
 „ ame dérobée à l'enfer, mais un corps à
 „ rembourſer au monde. Tel était l'eſprit
 „ fiſcal qui régnait alors, qu'une converſion
 „ était regardée comme une banqueroute,
 „ & que le paradis n'avait pas droit d'a-
 „ ſyle. Alors on vit un état (la France) ſans
 „ loix, une monarchie ſans chef, un roi

„ fans fujets. Les branches multipliées firent
 „ disparaître le tronc ; & l'état fut fembla-
 „ ble à ces amas de ronces qui s'entrelaçant
 „ de mille façons différentes , ne laiffent
 „ plus appercevoir la tige qui tient à la terre.
 „ Tous les droits allèrent fe perdre & s'a-
 „ bymer dans le droit féodal ; ceux de la
 „ fouveraineté disparurent comme les au-
 „ tres , & le fujet rebelle ne dut plus en-
 „ courir d'autre punition que la confiscation
 „ de fon fief. „

Quoique M. le chevalier de Chatelux ne
 faffe qu'esquiffer l'histoire du gouvernement
 féodal , il met le lecteur en état de fe pas-
 fer d'instructions plus étendues fur cette
 partie importante de l'histoire de l'Europe.

Quant au gouvernement Germanique ac-
 tuel , l'auteur présente ainfi l'idée qu'il s'en
 eft formé. “ C'est une question de favoir
 „ fi le gouvernement Germanique rend les
 „ peuples plus heureux. Je conviens qu'il
 „ peut empêcher le comte de de tuer
 „ les cerfs du prince de , & tel au-
 „ tre de faire de la fauffe monnoie ; mais
 „ il empêche auffi qu'il y ait en Allema-
 „ gne des chemins , des canaux , des arts
 „ & de la richesse ; il foutient plus de cent
 „ petites cours & laiffe les peuples dans
 „ l'oppreffion. Auffi les corps - de - gardes

„ y tiennent-ils la place des manufactures ;
 „ quand on a vu des frailes , des chanoi-
 „ nesses , des sentinelles & des garde - chaf-
 „ ses , on peut se former une idée de la
 „ plus grande partie de l'Allemagne. „

L'auteur montre ensuite quel fut le sort de l'humanité sous le gouvernement féodal ; il détrompe ses lecteurs de la prévention vulgaire que les siècles qui ont précédé le nôtre valaient mieux que celui où nous vivons.

Dans le chapitre suivant , il examine l'influence de la renaissance des lettres sur l'humanité. On y lit avec plaisir que des progrès des lettres sont nées cette tendance au bien général , & cette amélioration dans le sort de l'humanité , qui distingue le dix-huitième siècle de ceux qui l'ont précédé. On ne pouvait pas mieux combattre le paradoxe singulier du philosophe de Geneve , soutenu avec une éloquence séduisante , mais imaginé plutôt par l'amour de la célébrité que par celui de la vérité.

Les effets différens qu'ont produit les lumières acquises depuis la renaissance des lettres , sont examinés , discutés & prouvés avec la plus grande clarté , la plus grande solidité. L'auteur appelle assez plaisamment la fausse logique qu'on enseigne dans la plu-

part des colleges , *l'art de rêver* : nom , dit-il , qui lui convient mieux que celui de *l'art de penser*, qu'on lui donne avec un faste d'autant plus ridicule que les maîtres prétendus de cet art savent rarement penser eux-mêmes.

M. le chevalier de Chatelux prouve d'une manière également solide , que l'agriculture & la population sont les indices les plus fidèles du bonheur des peuples ; il fait voir quels sont les progrès de la population chez les nations modernes , & ce chapitre très-intéressant doit être lu & médité par tous ceux qui veulent connaître la force de ces différentes nations , & la liberté de leurs institutions politiques.

En parlant de la population de l'Europe , il était impossible que l'auteur ne parlât point de la guerre. Il en a fait quelques chapitres , dans lesquels il l'envisage en philosophe ; il établit dans l'un les causes qui peuvent la rendre plus ou moins fréquente de nos jours ; ces spéculations ^{si} ~~si~~ ^{intéressantes} ~~intéressantes~~ méritent l'attention de tous les hommes , & en particulier celle des souverains. Dans l'autre, l'auteur fait voir quelles sont les suites de la guerre ; & la manière dont il présente les plaies de l'humanité qui restent à refermer , donne le plus grand desir de voir les princes s'occuper de cet objet important. Les avantages

ou les désavantages qui résultent de la situation actuelle de quelques états, sont tracés d'une manière tout-à-fait neuve.

L'opinion de M. le chevalier de Chatelux sur les effets de la dette publique, dont il a fait un chapitre particulier, pourrait peut-être se combattre avec avantage; c'est une raison de plus pour les lecteurs de lire ce chapitre avec attention, & sur-tout sans prévention. Le second volume, nous le répétons, paraîtra beaucoup plus intéressant que le premier à ceux qui aiment l'humanité, & qui s'en occupent, & en particulier à ceux qui, chargés par leur rang de la conduite des hommes & du gouvernement des nations, desirent le bien, & ne prisent leur place que par les moyens qu'elle leur donne de le faire avec succès.





TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

- I. *Lettres aux éditeurs sur le séjour des gens de la ville à la campagne pendant la belle saison.*

MESSIEURS. On ne peut que favoir gré à M. le professeur P * * * d'avoir donné des directions aux gens de la ville qui vont passer la belle saison à la campagne. C'est un genre de vie nouveau, auquel on n'avait pas encore attaché des devoirs ; il est digne d'un pasteur zélé d'avoir les yeux ouverts sur ce qui se passe autour de lui, pour y accommoder ses instructions & maintenir, autant qu'il le peut, les bonnes regles & les sentimens religieux. Vous avez rendu, messieurs, justice à ses intentions, & honoré ce discours de votre approbation ; je souscris vo-

lontiers au jugement que vous en portez. Mais (& je connais assez M. P * * * pour être assuré qu'il ne désapprouvera point mes réflexions) il n'est pas impossible que son goût pour la campagne ne lui ait fait quelque illusion sur ce qu'il en dit, & n'ait peut-être un peu trop embelli ses descriptions.

Il a passé sa jeunesse dans une belle & bonne campagne qui est à sa famille; il a servi comme pasteur une ou deux de nos églises de campagne, depuis quelques années il a acheté auprès de la ville une assez jolie possession, où il passe la plus grande partie de l'été. On peut bien assurer que les devoirs qu'il a à remplir n'en souffrent pas: il est studieux & actif; mais je crains qu'il n'ait pas envisagé son sujet sur tous les côtés & dans toute son étendue, & que son discours, d'ailleurs propre à produire de bons effets, ne tende trop peut-être à affermir nos compatriotes dans un goût & une manière de vivre qui est naturelle, il est vrai, qui a bien ses douceurs, mais qui n'est pas calculée précisément pour procurer le plus grand bien de la patrie.

Je m'explique & me renferme dans la ville de Geneve, où je fais, ainsi que l'auteur, mon séjour ordinaire.

On a si bien senti de tout tems la néces-

sité d'aller à la campagne pour y faire ses récoltes, qu'il y a des vacances établies dans les saisons les plus intéressantes de l'année, dans l'été & dans l'automne. C'est le tems qu'on prenoit autrefois pour y séjourner; mais le congé expiré, chacun regagnait la cité & se fait servir le délassement qu'il avait pris, à ranimer son zèle pour les fonctions de l'office dont il était chargé.

Aujourd'hui ce n'est plus cela, à peine l'air retent-il du premier chant de l'alouette que chacun quitte son foyer, & va faire à la campagne son établissement.

Ce ne sont pas seulement nos désœuvrés à qui tout séjour doit être assez indifférent; ce sont plusieurs des membres de la société les plus occupés même par état & par devoir, négocians, avocats, pasteurs & professeurs, membres des divers conseils, qui vont en famille, depuis le mois de mai jusqu'en décembre, jouir des douceurs de la vie champêtre.

On ferait tort cependant à la plupart d'entr'eux de croire qu'ils négligent leurs affaires ou leur office. Chacun se rend à la ville dans le jour où sa présence est nécessaire; mais avec cela on ne peut se dissimuler que les devoirs ne se remplissent pas & ne sauraient se remplir avec la même exactitude.

Quoi qu'en dise M. P * * *, cet état de Société qui lui paraît un peu forcé, gênant du moins, ne laisse pas d'avoir des avantages dont on ne peut se priver sans que les intérêts majeurs n'en souffrent.

Une république, une église comme est la nôtre, tiennent à mille chaînons qui supposent tous une résidence habituelle, & dont les uns ne peuvent que s'affaiblir, d'autres se rompre aussi-tôt que l'on s'éloigne trop de l'institution primitive. Plus même la campagne a de douceurs, plus il est dangereux de s'y fixer trop long tems: un négociant qui s'y oublie laissera nécessairement échapper des occasions favorables à son commerce; un avocat par son absence fait languir ses parties & les impatienter. Un pasteur peut être appelé à remplir quelques fonctions importantes de son ministère, au moment où il croit ne rien laisser en arrière. Un membre de l'état, un magistrat sur-tout est tenu de faire face à tous ceux qui ont besoin de son intervention & de son influence. On vient chercher cet homme en place une fois, deux fois, & plus souvent, sans entendre d'autre refrain que celui-ci: *monsieur est à la campagne; revenez un tel jour, à une telle heure.* Je demande si le client n'a point sujet de prendre un peu d'humeur.

Il semble qu'en se chargeant d'un emploi dont l'exercice est dans la ville, on a pris comme une sorte d'engagement d'y faire son principal séjour. Je veux qu'on se fasse une loi de ne manquer à rien d'essentiel: combien l'illusion ne se glisse-t-elle pas aisément lorsque le cœur est gagné! Que de tentations à renvoyer au lendemain ce qui se ferait mieux dans le jour même! Il y a des assemblées où les pasteurs & professeurs doivent se trouver; elles ont leur importance: on ne manquerait pas de s'y rendre, de s'en faire un devoir, un plaisir même, si l'on demeurait dans la ville; mais le séjour de la campagne les fait envisager d'un autre œil: on se persuade aisément qu'il ne s'y passera rien d'intéressant; on se dit qu'un membre ou deux de plus ne changeront rien à la résolution qui s'y prendra; on va jusqu'à prétendre que tout se fera plus vite & mieux s'il y a moins d'opinans. Pourquoi cette nouvelle manière de penser? C'est que pour se trouver à ces assemblées, il faudrait quitter le séjour auquel on donne la préférence, dont on fait ses délices; on ne s'apperçoit pas qu'on tombe insensiblement dans l'indifférentisme sur tout autre objet.

Les membres du conseil sont astreints à s'y trouver le matin à certains jours, & n'y manquent guere; mais s'il faut s'assembler

de relevée, se charger de commissions qui demandent du travail, avoir des audiences à donner dans la ville, on s'y refuse en disant qu'on ne le peut pas, & on ne le peut pas parce que le goût & l'habitude entraînent au lieu où l'on a sa principale habitation, où l'on est attendu par ses affaires & par sa famille. Ainsi les choses ne se font ni aussi bien ni aussi vite; elles restent en arriere, elles s'accumulent, & tout en souffre à la longue.

Que ferait-ce si nos médecins, nos chirurgiens, &c. allaient prendre aussi le goût de la campagne? Ils sont sans doute à la société d'un besoin plus pressant & plus immédiat; mais ils sont nés aussi avec l'amour de la liberté, ils ont assez d'occupation pour chercher du délassement.

Rien ne contribue plus à l'édification publique, que de voir nos temples fréquentés par des personnes de tout ordre, & sur-tout par celles qui tiennent le premier rang dans l'état & dans l'église: mais quand ces personnes se trouvent dispersées, comme elles le sont, dans la banlieue & dans notre territoire, il n'est pas possible que les assemblées religieuses ne perdent de leur lustre, & de ce qui les rendait autrefois si respectables. Et les pauvres, assistés par nos
divers

divers hôpitaux n'ont pas lieu d'applaudir à l'usage qui tient les personnes charitables, éloignées d'eux & de leurs besoins.

M. P*** paraît presqu'ennuyé des usages de bienfaisance attachés à la vie civile ; mais je ne fais s'il a assez pensé que par-tout où il y a une société établie, sur-tout dans une république, loin de se détacher les uns des autres, de fuir les occasions de se voir, il est important de se rechercher, de se connaître, ce qui devient presque indispensable pour ceux qui sont unis par des relations plus étroites de parenté, d'affinité, d'amitié. Mais il est aisé de s'appercevoir combien le séjour de la campagne, en isolant trop les particuliers, relâche des liens qu'on ne peut assez serrer.

Je ne vais pas plus loin, messieurs, pour ôter tout air de critique à cette lettre ; mais plus j'y réfléchis, plus je vois que toutes les choses de la vie ont deux faces, & que la sagesse consiste à tenir la balance égale, en la faisant pencher par délicatesse plutôt du côté qu'est le devoir, que de celui où on ne voit que l'agrément, & où il est si facile de se laisser tromper.

Les malheureuses circonstances par lesquelles notre ville a passé, ont contribué à dégoûter plusieurs personnes du séjour

qu'elles y fesaient. Maintenant que nous sommes tranquilles , il serait bien à souhaiter qu'on en revînt à l'ancien usage ; & que chacun , sans négliger sa campagne , où il a des intérêts essentiels à ménager , se regardât comme enrôlé au service de la ville , & se mit en état d'en recueillir les avantages & les douceurs.

Le 8 décembre 1772.



II. Suite des mémoires de Sophie de Sternheim.

X. LETTRE.

Miss Sophie de Sternheim à Émilie.

JE vous rends grâces de votre franchise , ma véritable amie. Vous avez raison de me renvoyer à ces principes de mon éducation , qui m'engagent à me mettre à la place des personnes que j'entreprends de juger , non seulement pour voir ce que j'aurais fait dans leurs circonstances , mais encore pour puiser dans cet examen cette humanité si nécessaire , qui nous apprend à ne pas condamner , comme une chose criminelle ou honteuse , tout ce qui est contraire à nos principes ou à nos inclinations. Vous me rappelez tout cela,

parce que le mécontentement que je manifeste sur le compte des gens de cour, vous paraît mal fondé, trop vif, injuste même, ou peu s'en faut. J'ai suivi vos conseils, ma chere Emilie, & j'ai trouvé des moyens de me corriger. J'ai opposé des réflexions solides à l'éloignement que m'inspire la cour. Dans le monde physique, toutes les diverses classes d'êtres ont un cercle déterminé, dans lequel elles trouvent tout ce qui peut contribuer à leur perfection. Il en est de même dans le monde moral; & peut-être que la vie des courtisans est le lieu où se développent le mieux certaines facultés du corps & de l'esprit. Ainsi il se peut que l'on y trouverait le goût le plus exquis, le plus délicat, pour tout ce qui affecte les sens, & ce qui dépend de l'imagination. On peut perfectionner par cette sensibilité exquise un très-grand nombre d'arts qui concernent nos besoins, la nourriture, le vêtement, les meubles; d'autres qui s'occupent de tous les ornemens dont tous les objets extérieurs sont susceptibles. La cour est aussi le théâtre où se montre le mieux l'étonnante flexibilité de notre esprit & de notre corps. Cette faculté s'y développe par une multitude de tournures délicates dans les pensées, les expressions, les gestes, & même dans les actions, selon que

la politique, la fortune ou l'ambition fait tourner le vent d'un côté ou de l'autre. Différentes parties des beaux arts ne peuvent être perfectionnées que dans le grand monde. Le langage & les mœurs empruntent des Graces qui habitent dans ce séjour des dieux, leurs agrémens & leur parure. Tout cela font des avantages précieux, qui influent sur le bonheur d'un grande partie des hommes, & qui appartiennent à la félicité publique. Les animaux & les plantes ont des traits de beauté qui leur sont propres; ils sont embellis par leur forme, leurs proportions, le mélange de leurs couleurs. Ce n'est pas en vain que nous sommes doués d'une si grande sensibilité dans la vue, le goût & le toucher, pour comparer, choisir, rejeter, combiner les objets. Il est juste que nous nous servions de ces facultés, si seulement les hommes n'étaient pas si prompts à passer les bornes assignées à l'exercice de nos facultés. Qui fait, cependant, si cela même ne contribue pas à augmenter l'activité de nos desirs pour la perfection & le bonheur? Ce sentiment si naturel qui nous porte à perfectionner notre état est une des preuves les plus touchantes de la bonté du créateur. L'homme en abuse souvent dans la santé, lorsque son sort est heureux & prospère;

mais dans l'infortune , au moment fatal qui amene la fin de sa vie terrestre , il fixe ses regards & ses espérances sur une autre vie , il lui laisse entrevoir une félicité durable , des vertus permanentes , qui le consolent lorsque tous les autres motifs sont impuissans pour calmer ses inquiétudes. Vous concevez sans peine , mon Emilie , combien d'heures de réflexions tous ces objets , que je ne fais qu'indiquer , ont pu occuper. Avec les autres distractions que je trouve encor dans la maison de ma tante , il ne me reste pas un seul moment d'ennui.

Mais il faut que je vous parle de l'autre champ fertile que j'ai rencontré : c'est à la campagne du comte F * * *. La comtesse y prend les eaux , & nous avons passé une couple de jours auprès d'elle. Ma tante y avait conduit la comtesse B. & mademoiselle R. , & le hazard y a amené le lord Derby. La maison & les jardins sont beaux , les revenus de la terre sont considérables. Les dames avaient plusieurs choses à ranger entr'elles , & l'on nous envoya prendre l'air mademoiselle R. & moi escortées du lord Derby. Nous parcourûmes toute la maison & les jardins : milord nous entretint très-agréablement du genre national des différens peuples , dans leurs bâtimens & leurs

embellifemens. Il compara diverses maisons de plaisance, & plusieurs jardins qu'il avait vus en Angleterre, en Italie, en France, & il nous traça même le plan de quelques-uns avec une facilité surprenante. En un mot, nous fûmes si contents de notre promenade, que nous convînmes que le lendemain après déjeuner, nous parcourrions de même les campagnes voisines & le village.

Ces deux jours ont été pour moi des jours heureux. L'air de la campagne, une vue charmante, le repos, la belle nature, la bénédiction du créateur répandue dans les champs & dans les prairies, l'activité du laboureur. . . . Avec quels sentimens je portais mes regards sur tous ces objets! Ils rappelaient dans mon cœur le souvenir des tems passés, des félicités passées. Que de vœux pour mes chers campagnards, pour la bénédiction de leurs travaux, pour le retour de ma tante R! Vous savez, mon Emilie, que mon visage annonce toujours les sentimens de mon cœur. Je paraissais sans doute sensible & affectée, le ton de ma voix était ému & touchant. Je fus effrayée du feu avec lequel lord Derby me regardait. Tout d'un coup saisissant ma main avec un transport dont il ne fut pas le maître : *Dieu*, s'écria-t-il en anglais, *Dieu!* *fi*

L'amour animant un jour cette ame, mesur sur ces traits cette expression de sensibilité, quelle ne sera pas la félicité de celui qui.....

Ma confusion, une sorte de terreur qu'il m'inspirait, furent alors aussi sensibles que l'avait été l'instant d'auparavant un autre mouvement. Il s'arrêta tout à coup, il retira sa main d'une manière respectueuse, & il s'efforça d'adoucir par toutes ses actions l'idée qu'il m'avait donnée de la violence de son caractère.

Nous parcourions la principale rue de ce beau village, lorsque vers le milieu nous fûmes obligés de faire place à une charette qui nous suivait. Cette espèce de voiture était couverte d'osier, mais de manière qu'on pouvait appercevoir une femme avec trois petits enfans. La tristesse touchante que je vis sur le visage de la mere, la maigreur des enfans pâles & abattus, leurs habits très-communs, mais propres, annonçaient la pauvreté & les malheurs de cette famille. Mon cœur fut ému; l'idée de leurs besoins & le desir de les satisfaire furent aussi forts l'un que l'autre. Charmée de les voir s'arrêter à l'auberge, je ne balançai pas longtemps. Sous prétexte que je connaissais cette femme & que j'avais à lui parler, je priai

le lord Derby d'entretenir mademoiselle R. Il me regarda avec un sourire sérieux, & il baïsa l'endroit de sa manche où j'avais porté ma main. Je rougis & je me hâtai de joindre la pauvre famille.

Je les trouvai tous au bas de l'escalier. La mere, les larmes aux yeux, tirait d'un petit sac un mouchoir de soye & un tablier, qu'elle offrait à l'hôtesse pour avoir de quoi payer le voiturier. Deux enfans demandaient du pain & du lait. Quoiqu'extrêmement touchés, je me contins; & m'approchant d'eux je dis à la mere avec un air de connaissance que j'étais charmée de la rencontrer. Je voulais lui épargner la confusion qu'éprouve un cœur sensible, lorsqu'il a plusieurs témoins de son malheur. Les infortunés reçoivent comme un bienfait la considération que leur témoignent les riches & les grands. Je dis à l'hôtesse de m'indiquer une chambre où je pusse entretenir la mere en particulier, & j'ordonnai que l'on préparat à manger pour les enfans. La maîtresse du logis m'ouvrit une chambre, & la bonne mere tenant entre ses bras un enfant au maillot, me regardait d'un air étonné; je lui tendis la main, en la priant d'entrer dans la chambre, où j'introduisis moi meme les deux enfans. Cette pauvre femme était toute

tremblante ; je la conduisis à une chaise , en la priant de s'asseoir , de se remettre & de m'excuser si je m'offrais ainsi à elle. Je ne voulais point être indiscrete , elle ne devait voir en moi qu'une amie , qui desirait de lui rendre quelques services dans un endroit où elle paraissait étrangere. Les larmes l'empêchaient de me répondre , elle me regardait avec des yeux où se peignaient l'espérance & la douleur.

Je lui tendis la main. Vous gémissiez pour vous & pour vos enfans , sous le poids de l'infortune , lui dis-je. Je suis riche & indépendante ; mon cœur connaît les devoirs que l'humanité & la religion imposent à ceux qui ont du bien ; ne m'enviez pas le plaisir de remplir ces obligations en soulageant vos maux. En parlant ainsi , je lui présentai de l'or en la priant de l'accepter & de m'indiquer sa demeure. La pauvre femme se soutenait à peine sur sa chaise : ô Dieu ! s'écria-t-elle avec la plus vive émotion , quel cœur me fais-tu rencontrer !

Les deux enfans accourant vers leur mere , se jetterent à son cou & se mirent à pleurer. Je l'embrassai en la relevant , je caressai les enfans , & je priai la mere de se calmer & de parler plus bas. Personne ne devait connaître que moi son cœur & les

circonstances. Croyez, ajoutai-je, que je m'estimerai heureuse si je puis vous servir. Pour le présent, je ne veux autre chose que savoir votre domicile, & vous laisser mon nom. Je le lui présentai écrit avec du crayon sur un morceau du papier.

Elle me dit qu'elle retournait à D auprès de son époux, après avoir été rejetée par un frere chez qui elle avait voulu chercher un asyle. Elle me promit de me détailler dans une lettre les causes de sa misere, abandonnant à la bonté de mon cœur le jugement de sa conduite. Ensuite jettant les yeux sur mon papier: vous êtes mademoiselle de Sternheim. Ah, quelle journée pour moi! Je suis l'épouse du malheureux conseil'er T. Si vous me nommez à votre tante, la comtesse L., je perdrai peut-être votre compassion; mais je vous en conjure, ajouta-t-elle les mains jointes, ne me condamnez pas sans m'avoir entendue. Je le lui promis bien volontiers, & après l'avoir embrassée aussi bien que ses enfans, je pris congé d'elle, en lui défendant de parler de moi à personne, & en la priant de laisser croire à l'hôtesse que je la connaissais. En passant, j'ordonnai de leur donner tout ce dont ils auraient besoin, & de leur trouver pour le lendemain un bon ca-

rosse, que j'aurais soin de payer. Milord & mademoiselle R. se promenaient dans le jardin de l'auberge, je les rejoignis en les remerciant de leur complaisance, Mon visage portait l'empreinte du plaisir qu'on ressent après avoir fait une bonne action ; mais j'avais les yeux rouges comme quelqu'un qui vient de pleurer. Le lord me regardait fréquemment d'un air réfléchi , & il me parla fort peu pendant toute la promenade. En s'entretenant avec mademoiselle R. il me donna le tems d'imaginer un moyen de soulager toute cette famille, autant que cela pouvait dépendre de moi. Voilà, ma chere Emilie, le terrain fertile que j'ai rencontré. J'y mettrai des soins, de l'amitié, des services, & les trois pauvres enfans en recueilleront les fruits ; car j'espère que les parens seront assez fidelles aux loix de la nature, pour n'employer mes secours qu'à l'avantage de ces créatures innocentes. Si tout ce que j'ai projeté me réussit, je bénirai mon séjour dans ces lieux, je ne croirai point avoir perdu le tems que j'y ai passé. Je dois recevoir dans peu des détails sur les causes du malheur de cette famille, & je saurai alors plus précisément ce que je dois faire. Le conseiller T. est malade ; c'est ce qui

a empêché la femme de m'écrire. Nous sommes de retour depuis avant-hier.

X I. L E T T R E.

Lord Derby au lord B à Paris.

Tu es impatient d'apprendre la suite de mon intrigue. Tu vas être informé de tout. Comme il faut bien avoir un confident, tu peux obtenir ce titre qui servira à ta propre instruction.

Ne t'avise pas de faire mal à propos un sot éclat de rire , lorsque je t'avouerai ingénument que j'aurais fort peu avancé , si le hasard n'avait pas contribué plus que toutes mes réflexions à l'exécution de mon dessein. Je suis content de cet avantage : mon aventure amoureuse ressemble par cet endroit à une affaire d'état. La fortune y fait plus que la prudence , & la sagesse de plusieurs ministres ne consiste qu'à saisir le moment favorable , en laissant croire au reste du monde, que l'événement est le fruit des vues les plus profondes.

J'étais il y a quelques jours fort impatient , très embarrassé de choisir les moyens propres à gagner ma belle maîtresse. Si elle n'avait qu'un esprit ordinaire , une vertu commune , la chose eût été facile ; mais comme elle pense,

elle agit toujours conséquemment ; d'après certains principes , tout ce qui me rendrait agréable aux autres belles , est perdu auprès de celle-ci. Cependant il faut que je la possède , & cela de son consentement. Il ne s'agit pour cela , que de profiter en ministre habile , des circonstances que le hasard fera naître. J'ai vu la preuve de tout cela il y a peu de jours , à la campagne de la comtesse F. . . . Je savais que la jeune miss y allait passer quelques jours avec sa tante , je m'y rencontraï sans paraître les chercher. Dans deux promenades que j'ai faites avec ma divinité , & mademoiselle R j'ai eu occasion de parler de mes voyages. Tu sais que mes yeux sont de bons observateurs , & que je possède le talent d'entretenir la conversation pendant des heures entières. Il s'agissait de batimens & de jardins. Je profitai habilement de l'attention qu'elle me donnait , & je lui ai inspiré une si bonne opinion de mon esprit , qu'elle a pris le dessein d'un jardin que j'avais vu en Angleterre , & que je traçai tout en discourant. " Je vais
 „ ferrer ce papier , dit elle à miss R ,
 „ afin de prouver qu'il y a des cavaliers
 „ qui savent profiter de leurs voyages pour
 „ leur utilité , & pour le plaisir de leurs
 „ amis. „ C'est un pas important , qui me

conduira loin. Point de grimaces , pauvre idiot , si tu me vois enchanté de si peu de chose , moi qui étais à peine joyeux après avoir remporté une pleine victoire. Je te répète que cette jeune dame est incomparable. J'ai recueilli de ses discours qu'elle a un goût particulier pour l'Angleterre , qui me servira sans qu'il m'en coûte beaucoup de peine.

Je continuais à parler, bien satisfait de moi-même. Comme je lui voyais un air d'approbation & de confiance, tandis que je l'entretenais d'objets indifférens, je n'avais garde de l'effaroucher en laissant entrevoir mes sentimens. Cependant il s'en fallut bien peu que je ne fortisse de mon assiette naturelle. J'observai tout à coup un changement dans la voix & sur le visage de mademoiselle de Sternheim. Elle paraissait émue ; ses discours étaient coupés. Pour moi j'adressais la parole à miss R de l'air le plus indifférent , tandis que j'observais avec le plus grand soin sa belle compagne. Cependant nous parvîmes dans une allée plus élevée , d'où l'on pouvait découvrir la campagne ; nous nous y arrêtâmes. L'enchanteresse fixa ses regards sur un hameau voisin ; son visage se couvrit d'une aimable rougeur , son sein palpita avec plus de vitesse , on vit

que le sentiment du plaisir animait toute sa personne , le desir se peignit dans ses yeux , & une minute après on y vit paraître une larme. Mon ami ! tout ce que j'ai vu de plus charmant dans d'autres personnes de son sexe , n'est rien en comparaison de l'air de sensibilité qui regnait dans toute sa personne. Il me fut impossible de me taire. Je saisis une ses mains , & je dis en anglais je ne fais plus quoi ; mais il faut que le feu de la passion ait été bien vivement exprimé , car la jeune personne alarmée , devint pâle comme la mort. Ma petite tourterelle n'est pas encore assez apprivoisée pour voir de près le feu de ma passion. Ce feu brûla toute la nuit dans mon ame agitée , il me fut impossible de fermer l'œil : je ne vis devant moi que ma belle maîtresse , vingt fois ma main la saisit avec la même violence qui l'avait effrayée. J'étais furieux d'avoir vu en elle le regret & l'amour , sans doute pour quelqu'un qui était absent ; mais pour me consoler , je me jurai à moi-même que je la posséderais de son consentement , ou malgré elle. Si elle prend pour moi de l'amour , un amour violent , il est possible qu'elle *m'enchaînera* ; mais quand elle demeurerait insensible , il faut qu'elle devienne ma proie.

Les premiers rayons de l'aurore me trou-

verent à la fenêtre de ma chambre , semblable à un fou , la poitrine découverte , le visage en désordre : mon miroir me montra à moi-même sous une forme de satan , qui aurait suffi pour effaroucher sans retour la timide créature. Irrité de l'empire qu'elle a pris sur moi , & fermement résolu de m'en garantir , je me jettai sur mon lit , pour chercher un moyen de me tirer de ce labyrinthe , formé par l'opposition de mes sentimens actuels & mes principes d'autrefois , Je vis devant moi un travail long & difficile , car je ne pouvais pas prévoir que ce même jour me fournirait un moyen qui abrégèrait mes soins. . . . Lorsque je rejoignis ma belle , je fus calme & respectueux ; elle se montra de son côté tranquille & réservée. Après le diné on se défit encore de nous , parce que la tante & la comtesse F. n'avaient pas encore disposé le stratagème qui doit livrer la belle Sophie entre les mains du prince. Nous allâmes au village , comme nous en étions convenus la veille. Arrivés près de l'auberge où mes gens étaient logés , nous rencontrâmes une petite charette , avec une femme & des enfans , qui marchait lentement devant nous & nous empêchait d'avancer. Ma Sophie fixe la femme , rougit , devient pensifve , triste , & tout cela

en un moment, tandis qu'elle suivait tristement la charrette des yeux. Le convoi s'arrête à l'auberge, ces gens y descendent, les regards de miss sont fixés sur eux, l'inquiétude la gagne, elle me regarde, elle envisage miss R., elle détourne la vue; enfin elle appuie sa main sur mon épaule, & avec un visage qui était encore embelli, d'une voix douce & suppliante, mon cher lord, me dit-elle en anglais, entretenez, je vous prie, un instant miss R.: je connais cette femme, & je voudrais lui dire un mot. Etonné je m'inclinai, & je baisai l'endroit de mon habit où sa main avait reposé en me pressant doucement. Elle remarque mon geste; rouge comme du feu & troublée, elle se hâte de partir. Que d...! pensai-je, peut avoir cette jeune fille avec cette femme? Elle peut fort bien avoir fait le métier de porteuse de billets, ou de complaisante, dans une intrigue amoureuse. Hier après mon exclamation, la jeune fille fut effarouchée; aujourd'hui sèche, haute, me regardant à peine. Une charrette conduit une espèce de d'entre-metteuse, à son aspect les traits de la belle changent, on voit qu'elle éprouve un combat intérieur, enfin je suis le *cher lord*, sur qui on pose la main, & le tout pour obtenir un entretien particulier

avec cette femme. Hem ! hem ! qu'est-ce donc que cette vertu sévère ? J'aurais volontiers enfoncé miss R. dans la boue , pour pouvoir me cacher quelque part dans l'auberge & écouter la conversation.

Cependant miss R. regardant Sophie qui s'éloignait : que va faire mademoiselle de Sternheim dans cette auberge , me dit-elle ? Je lui répondis en deux mots , qu'elle connaissait cette mendicante , & qu'elle avait à lui parler. Elle sourit , en branlant la tête , avec la mine d'un singe , qui avait depuis long-tems porté envie aux avantages de son amie , & qui ne trouvant rien en elle qu'elle pût blâmer , était enchantée d'entrevoir maintenant l'apparence d'une faute. "Ce sera
 „ sans doute quelque ancienne connaissance
 „ de son village „ dit le serpent , de l'air de quelqu'un qui fait bien des choses. Je lui dis que j'allais envoyer un de mes gens pour l'observer. Je le fis , & en attendant son retour , je cherchai à tirer de la jeune fille tout ce qu'elle pensait de ma Sophie.

" C'est un mélange ridicule de noblesse & de roture. Elle fait parade de délicatesse , mais elle la soutient mal. " Quelle conduite
 „ pour une personne de qualité , de planter
 „ là une dame & un cavalier , pour aller
 „ entretenir. . . je ne fais trop quel nom

» lui donner. . . . une femme qui a fort
 » mauvaise façon, & qui pourrait peut-être
 » indiquer mieux que personne les moyens
 » de gagner ce cœur, fans tous ces ménage-
 » mens, tous ces grands préparatifs que l'on
 » fait! »

Je ne répondis que ce qu'il fallait pour lui donner le tems de reprendre haleine. On entreprit la généalogie de la jeune miss, on chargea de noirceurs la mémoire de son pere & de sa mere, on tâcha de rendre la fille ridicule. C'est tout ce qui m'est resté de ses discours; ma tête commençait à s'échauffer en les entendant. Miss Sophie resta assez long-tems. Elle reparut enfin avec un air touché, mais satisfait; ses yeux montraient qu'elle avait pleuré, un doux sourire était sur ses levres, le son de sa voix respirait l'amour. J'en devins plus furieux qu'auparavant, il me fut impossible de savoir ce que je de vais penser.

Miss R. la regardait avec des yeux insultans. Il est possible que ma divinité remarqua notre embarras; car elle garda le silence, & nous revîmes sans mot dire au logis. Dès le même soir je m'échappai pour me faire rendre compte. Mon drôle me raconta qu'il avait trouvé l'hôteffe & la femme célébrant à haute voix la bonté de la jeune

demoiselle. Elle ne connaissait point cette passagere, qui, étonnée de s'en voir accueillie, ne l'avait suivie qu'avec une sorte de défiance, dans une chambre où elle l'avait fait entrer avec ses enfans. Là, Sophie lui parlant avec douceur, lui avait demandé excuse de l'avoir si brusquement accostée, mais que c'était pour lui offrir des secours qu'elle lui a en effet donnés. Apprenant que cette femme va à D , où elle demeure, elle lui a donné son adresse, en lui promettant de nouveaux services. Enfin elle a chargé l'hôteffe de fournir un bon carrosse qui doit reconduire chez eux la mere & les enfans.

J'imaginai que mon drôle ou moi étions devenus foux ; mais j'eus beau le contredire, il affirma par mille sermens la vérité de son histoire, & je trouvai que la petite fille a le caractère le plus singulier que j'aie vu de mes jours. Pourquoi d . . ! rougir, être troublée quand on veut faire une bonne action ? Pourquoi nous dire qu'elle connaissait cette femme ? Craignait-elle que nous ne voulussions partager sa générosité ?

Mais je profiterai de cette découverte: je vais déterrer cette famille, pour lui faire du bien, comme les Anglais ont coutume d'en faire. Je ne paraîtrai pas être instruit des démarches de Sophie. Par-là je me rapprocherai de son

caractere ; & comme l'on s'attache toujours aux objets de sa compassion & de sa générosité, il faut nécessairement qu'elle prenne des dispositions favorables pour un homme qui, sans aucun intérêt apparent, l'aide à rappeler la fortune dans le sein d'une famille malheureuse. Je trouverai quelque jour le moment de dire que son exemple vraiment noble a fait impression sur moi ; & si je puis gagner le moindre avantage sur son amour-propre, mes progrès seront rapides.

Elle m'étudie avec soin, lorsque je suis engagé dans une conversation. C'est précisément cette petite finesse que je lui oppose. Toutes les fois qu'elle peut m'entendre, je tiens les discours les plus sensés ; quelquefois je m'interromps brusquement, pour prendre l'air d'un moderne Caton. Cependant, quoiqu'elle soit moins réservée avec moi, il n'est pas tems encore de parler d'amour ; la balance penche encor du côté de Seymour. Je voudrais bien savoir pourquoi une fille jeune & bien portante préfere à mes couleurs brillantes, à ma physionomie animée, un drôle blême & sérieux ; pourquoi elle aime mieux entendre sa voix plaintive, que le son gai & soutenu de la mienne ; pourquoi elle cherche ses regards mourans, tandis qu'elle évite mes yeux parlans & pleins de

feu. C'est ce que nous verrons au bal qui se prépare. Il faut nécessairement qu'elle y laisse entrevoir quelque étincelle de son caractère. On a pris toutes les mesures possibles pour mettre en mouvement les sens les plus engourdis. Si ceux de Sophie se réveillent, son ami l'apercevra, & alors il aura soin de ne pas les laisser s'assoupir de nouveau.



III. *Regrets sur ma vieille robe de chambre.*
 Par M. DIDEROT. Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune. 1772.

Avis au lecteur.

MONSIEUR Diderot ayant eu occasion de rendre un service essentiel à madame Geoffrin, celle-ci imagina par reconnaissance d'aller déménager un jour tous les haillons du réduit philosophique, & d'y faire mettre d'autres meubles qui, quoique beaux, étaient d'une extrême simplicité, & ne sont devenus si recherchés, que sous la plume poétique du *pénitent en robe de chambre d'écarlate*.

Lais, dont il est parlé dans ces regrets, est le nom d'un tableau de Vernet. Malgré

ce qu'en dit M. Diderot, qu'elle ne lui a rien coûté, on est sûr cependant qu'il obligea Vernet de prendre de sa part vingt-cinq louis. Ce n'est rien, mais toujours beaucoup pour une bourse philosophique. Ce n'est pas assurément la faute de l'artiste, qui voulait absolument que le philosophe acceptât son tableau; mais celui-ci voulut, disait-il, en payer au moins les couleurs, & Vernet fut obligé de céder.

R.

Pourquoi ne l'avoir pas gardée? Elle était faite à moi, j'étais fait à elle. Elle moulait tous les plis de mon corps sans le gêner; j'étais pittoresque & beau; l'autre, roide, empesée, me mamuquine. Il n'y avait aucun besoin, auquel sa complaisance ne se prêtât, car l'indigence est presque toujours officieuse. Un livre était-il couvert de poussière? un de ses pans s'offrait à l'essuyer. L'encre épaisse refusait-elle de couler de ma plume? elle présentait le flanc. On y voyait tracés en longues raies noires les fréquens services qu'elle m'avait rendus: ces longues raies annonçaient le littérateur, l'écrivain, l'homme qui travaille. A présent j'ai l'air d'un riche fainéant, on ne fait qui je suis.

Sous son abri je ne redoutais ni la maladresse d'un valet ni la mienne, ni les éclats du feu, ni la chute de l'eau; j'étais le maître absolu de ma vieille robe de chambre, je suis devenu l'esclave de la nouvelle. Le dragon, qui surveillait à la toison d'or, ne fut pas plus inquiet que moi; le fouci m'enveloppe.

Le vieillard passionné, qui s'est livré pieds & poings liés aux caprices, à la merci d'une jeune fille, dit depuis le matin jusqu'au soir: où est ma bonne, ma vieille gouvernante? Quel démon m'obsédait, le jour que je la chassai pour celle-ci? Puis il pleure, il soupire. Je ne pleure pas, je ne soupire pas, mais à chaque instant je dis: maudit soit celui qui inventa l'art de donner du prix à l'étoffe commune, en la teignant en écarlate! Maudit soit le précieux vêtement que je révere! où est mon ancien, mon humble, mon commode lambeau de callemandré!

Mes amis, gardez vos vieux amis! Mes amis, craignez l'atteinte de la richesse! Que mon exemple vous instruise! La pauvreté a ses franchises, l'opulence a sa gêne.

O Diogene, si tu voyais ton disciple sous le fastueux manteau d'Aristippe, comme tu rirais! O Aristippe, ce manteau fastueux

fut payé bien cher. Quelle comparaison de ta vie molle, rampante, effeminée. . . . & de la vie libre & ferme du cynique déguenillé ! J'ai quitté le tonneau où je régnaï, pour servir sous un tyran.

Ce n'est pas tout, mon amie ! écoutez les ravages du luxe, les suites funestes d'un luxe conséquent.

Ma vieille robe de chambre était une avec les autres guénilles qui m'environnaient, une chaise de paille, une table de bois, une tapisserie de Bergame, une planche de sapin, qui soutenait quelques livres, quelques estampes enfumées sans bordure, clouées par les angles sur cette tapisserie ; entre ces estampes trois ou quatre plâtres suspendus, formaient avec ma vieille robe de chambre l'indigence la plus harmonieuse. Tout est désaccordé, plus d'ensemble, plus d'unité, plus de beauté.

Une nouvelle gouvernante stérile, qui succède dans un presbyterè, la femme qui entre dans la maison d'un veuf, le ministre qui remplace un ministre disgracié, le prélat Moliniste qui s'empare du diocèse d'un prélat Janseniste. . . ne causent pas plus de trouble, que l'écarlate intruse en a causé chez moi.

Je puis supporter sans dégoût la vue d'une

payfanne : ce morceau de toile groffiere qui couvre fa tête, cette chevelure qui tombe éparfe fur fes joues, ces haillons troués, qui la vétiffent à demi, ce mauvais cotillon court, qui ne va pas à la moitié de fes jambes, ces pieds nus & couverts de fange ne peuvent me bleffer ; c'eft l'image d'un état que je respecte ; c'eft l'ensemble des difgraces d'une condition néceffaire & malheureufe, que je plains. Mais mon cœur fe foulevé, & malgré l'atmosphère parfumée qui la fuit, j'éloigne mes pas, je détourne mes regards de cette courtifane, dont la coëffure à point d'Angleterre & les manchettes déchirées, les bas de foie fales, & la chauffure ufée me montrent la mifere du jour affociée à l'opulence de la veille.

Tel eût été mon domicile, fi l'impérieufe écarlate n'eût tout mis à fon uniffon.

J'ai vu la bergame céder à la tenture de damas la muraille à laquelle elle était depuis fi long-tems attachée.

Deux eftampes qui n'étoient pas fans mérite, la chute de la manne dans le défert du Pouffin, & l'Esther devant Affuerus du même . . . l'une honteufement chaffée par un vieillard de Rubens. . . la chute de la manne, diffipée par une tempête de Vernet. . . la

chaîse de paille reléguée dans l'anti-chambre par le fauteuil de maroquin.

Homere, Virgile, Horace, Cicéron soulager le faible sapin courbé sous leur masse, & se renfermer dans une armoire marquetée, asyle plus digne d'eux que de moi.

Une grande glace s'emparer du manteau de ma cheminée; ces deux jolis plâtres, que je tenais de l'amitié de Falconet, & qu'il avait réparés lui-même, déménagés par une Venus accroupie; l'argille moderne brisée par le bronze arctique.

La table de bois disputait encore le terrain à l'abri d'une foule de brochures, & de papiers entassés pêle-mêle, & qui semblaient devoir la dérober long-tems à la catastrophe qui la menaçait: un jour elle subit son sort, & en dépit de ma paresse les brochures & les papiers allèrent se ranger dans les ferres d'un bureau précieux.

Instinct funeste des convenances! tact délicat & ruineux! goût sublime qui change, qui déplace, qui édifie, qui renverse, qui vuide les coffres des peres, qui laisse les filles sans dot, les fils sans éducation, qui fait tant de belles choses & de si grands maux, toi qui substituas chez moi le fatal & précieux bureau à la table de bois: c'est toi qui perds les nations; c'est toi qui

peut-être un jour conduiras mes effets sur le pont S. Michel (*), où l'on entendra la voix enrouée d'un juré crieur dire, a vingt louis une Vénus accroupie.

L'intervalle, qui restait entre la tablette de ce bureau & la tempête de Vernet qui est au dessus, faisait un vuide désagréable à l'œil ; ce vuide fut rempli par une pendule : & quelle pendule encore ! Une pendule à la Geoffrin , une pendule où l'or contraste avec le bronze.

Il y avait un angle vacant à côté de la fenêtre ; cet angle demandait un secretaire , qu'il obtint.

Autre vuide déplaisant entre la tablette du secretaire , & la belle tête de Rubens ; il fut rempli par deux la Grenéc.

Ici c'est une Madeleine , troisiemé tableau du même artiste ; là c'est une esquisse ou de Vien ou de Machy ; car je donne aussi dans les esquisses. Et ce fut ainsi , que le réduit édifiant du philosophe se transforma dans le cabinet scandaleux du publicain : j'insulte aussi à la misere nationale.

De ma médiocrité premiere il n'est resté

(*) Lieu où l'on vend les meubles saisis pour dettes.

qu'un tapis de lifieres : ce tapis mesquin ne cadre guere avec mon luxe , je le sens ; mais j'ai juré & je jure , car les pieds de Denis le philosophe ne fouleront jamais un chef-d'œuvre de la Savonnerie , je réserverai ce tapis , comme le payfan transéfré de la chaudiere dans le palais de son souverain, réserva ses sabots. Lorsque le matin, couvert de la somptueuse écarlate, j'entre dans mon cabinet, si je baisse la vue, j'apperçois mon ancien tapis de lifieres, il me rappelle mon premier état, & l'orgueil s'arrête à l'entrée de mon cœur.

Non, mon ami, non, je ne suis point corrompu. Ma porte s'ouvre toujours au besoin, qui s'adresse à moi ; il me trouve la même affabilité, je l'écoute, je le conseille, je le secours, je le plains ; mon ame ne s'est point endurcie, ma tête ne s'est point relevée, mon dos est bon & rond comme ci-devant ; c'est le même ton de franchise, c'est la même sensibilité. Mon luxe est de fraîche date, & le poison n'a point encore agi . . . Mais avec le tems qui fait ce qui peut arriver ? Qu'attendre de celui qui a oublié sa femme & sa fille, qui s'est endetté, qui a cessé d'être époux & pere, & qui au lieu de déposer au fond d'un coffre fidelle une somme utile . . .

Ah , saint prophete ! levez vos mains au ciel, priez pour un ami en péril, dites à Dieu : si tu vois dans tes décrets éternels que la richesse corrompe le cœur de Denis , n'épargne pas les chef-d'œuvres qu'il idolâtre ; détruis-les, & ramene-le à sa premiere pauvreté. Et moi je dirai au ciel de mon côté : O Dieu ! je me resigne à la priere du saint prophete & à ta volonté ; je t'abandonne tout, reprends tout . . . oui tout, excepté le Vernet. Ah , laisse moi le Vernet ! Ce n'est pas l'artiste , c'est toi qui l'a fait ; respecte l'ouvrage de l'amitié & le tien. Vois ce phare, vois cette tour adjacente qui s'élevent à droite , vois ce vieil arbre que les vents ont déchiré. Que cette masse est belle ! Au dessous de cette masse obscure vois ces rochers couverts de verdure ; c'est ainsi que ta main puissante les a fondés ; c'est ta main bienfesante qui les a tapissés. Vois cette terrasse inégale , qui descend du pied des rochers vers la mer ; c'est l'image même des dégradations que tu a permis au tems d'exercer sur les choses du monde les plus solides. Ton soleil l'aurait-il autrement éclairée ? Prends en pitié les malheureux épars sur cette rive , ne te suffit-il pas de leur avoir montré le fond des abîmes ? ne les a tu sauvés que pour les

perdre? Ecoute la priere de celui-ci qui te remercie; aide les efforts de celui-la, qui rassemble les tristes restes de la fortune; ferme l'oreille aux imprécations de ce furieux, hélas! Il se promettait des retours si avantageux, il avait médité le repos & la retraite, il en était à son dernier voyage, cent fois dans la route il avait calculé par ses doigts le fond de sa fortune, il en avait arrangé l'emploi, & voilà toutes ses espérances trompées, à peine lui reste-t-il de quoi couvrir ses membres nuds. Sois touché de la tendresse de ces deux époux, vois la terreur que tu as inspirée à cette femme elle te rend graces du mal; que tu ne lui as pas fait: cependant son enfant, trop jeune pour savoir à quel péril tu l'avois exposé, lui, son pere & sa mere, s'occupe du fidelle compagnon de son voyage... Il attache le collier de son chien; fais grace à l'innocent. Vois cette autre mere fraîchement échappée des eaux avec son époux; ce n'est pas pour elle qu'elle a tremblé, c'est pour son enfant; vois comme elle le serre contre son sein, vois comme elle le baise. O Dieu! reconnais les eaux que tu as créées, reconnais-les, & lorsque ton souffle les agite, & lorsque ta main les apaise; reconnais les sombres nuages que tu avais

rassemblés , & qu'il t'a plu de dissiper ; déjà ils se séparent , ils s'éloignent déjà , la lueur de l'astre du jour renaît sur la surface des eaux. Je présage le calme à cet horison rougeâtre. Qu'il est loin cet horison ! il ne confine point avec la mer , le ciel descend au dessous & semble tourner autour du globe. Acheve d'éclaircir ce ciel , acheve de rendre à la mer sa tranquillité. Permetts à ces matelots de remettre à flot leur navire échoué ; seconde leur travail , donne-leur des forces . . & laisse-moi mon tableau. Laisse-le moi , comme la verge dont tu châtieras l'homme. Déjà ce n'est plus moi qu'on visite , qu'on vient entendre ; c'est Vernet , qu'on vient admirer chez moi ; le peintre a humilié le philosophe.

O mon ami , le beau Vernet que je possède ! Le sujet est la fin d'une tempête , sans catastrophe facheuse. Les flots sont encore agités , le ciel couvert de nuages , les matelots s'occupent sur leur navire échoué , les habitans accourent des montagnes voisines. Que cet artiste a d'esprit ! Il ne lui a fallu qu'un petit nombre de figures principales , pour rendre toutes les circonstances de l'instansant qu'il a choisi. Comme toute cette scène est vraie ! Comme tout est peint avec légè-
ment

té, facilité & vigueur. Je veux garder ce témoignage de son amitié, je veux que mon gendre le transmette à ses enfans, ses enfans aux leurs, & ceux-ci aux enfans qui naîtront d'eux.

Si vous voyiez le bel ensemble de ce morceau, comme tout y est harmonieux, comme les effets s'y enchaînent, comme tout se fait valoir sans efforts & sans apprêt, comme ces montagnes de la droite sont vaporeuses, comme ces rochers & les édifices surimposés sont beaux, comme cet arbre est pittoresque, comme cette terrasse est éclairée, comme la lumière s'y dégrade, comme les figures sont disposées, vraies, agissantes, naturelles, vivantes; comme elles intéressent la force dont elles sont peintes, la pureté dont elles sont dessinées; comme elles se détachent du fond; l'énorme étendue de cet espace; la vérité de ces eaux, ces nuées, ce ciel, cet horison. Ici le fond est privé de lumière, & le devant éclairé au contraire du technique commun. Venez voir mon Vernet, mais ne me l'ôtez pas.

Avec le tems les dettes s'acquitteront, le remord s'apaisera, & j'aurai une jouissance pure. Ne craignez pas que la fureur d'entasser de belles choses me prenne; les amis

que j'avois, je les ai, & le nombre n'est point augmenté. J'ai Laïs, mais Laïs ne m'a pas; heureux entre ses bras, je suis prêt à la céder à celui que j'aimerai, & qu'elle rendrait plus heureux que moi... Et pour vous dire mon secret à l'oreille, cette Laïs qui se vend si cher aux autres, ne m'a rien coûté.



D É C E M B R E . 1772. 115



QUATRIÈME PARTIE.

LE
NOUVELLISTE SUISSE,

ou

ANNALES POLITIQUES

DE L'EUROPE.

TURQUIE.

Constantinople. Les députés de la république de Ragule ont eu audience du caïmacan, & lui ont annoncé que leur sénat avait satisfait aux desirs du grand-seigneur, & accordé les bâtimens de transport que la Porte demandait, pour contribuer à rétablir son autorité dans l'Égypte, en profitant du second armistice convenu entre les puissances belligérantes. Mais le caïmacan ayant écrit une lettre au comte Alexis Orlow,

H 2

pour l'informer de l'envoi d'une flotte composée de vaisseaux Algériens & Dulcignottes, & destinée à transporter des troupes en Syrie pour s'opposer aux progrès d'Ali-bey & de ses partisans, le généralissime Russe lui a répondu qu'un tel armement étant contraire aux conditions stipulées, il ne pouvait y souscrire, ni même se dispenser d'en empêcher l'effet, & que si la nouvelle escadre qui doit renforcer sa flotte venait à rencontrer celle des Ottomans, elle ne la verrait certainement pas passer avec indifférence, &c.

Le grand-seigneur n'avait que deux fils; le plus jeune vient de mourir après une courte maladie, qui n'a pas été exempte de contagion & fait craindre pour l'ainé, dont la mort pourrait donner lieu à une révolution, & appeler au trône le frère de sa hauteffe, actuellement relégué au fond du sérail.

La treve ayant été prolongée jusques au 6 novembre, le grand-visir & le général comte de Romanzow continuent assiduellement leurs négociations pour la paix à Bucharest, par l'entremise du reis-effendi du camp, que la porte en a expressément chargé, mais sans intervention d'aucune puissance étrangère. On assure que l'armée Turque ayant été instruite des conditions hu-

miliantes exigées par la Russie dans le congrès de Focklani, a déposé entre les mains du grand visir une déclaration signée de tous les officiers, pour assurer sa hauteſſe, que tous ses soldats étaient prêts à verser leur sang pour soutenir l'honneur & l'intégrité de l'empire.

Enfin, après un ſiege également long & meurtrier, Ali-bey s'est rendu maître de la ville de Jaffa, & se propose d'y fixer son ſéjour juſques à ce que les circonstances puiſſent concourir au rétaſſement de ſon autorité en Egypte. Osman-bey, pacha du Caire, qui campe depuis long-tems aux portes de Damas, & commande toutes les forces Ottomanes dans la Syrie, aurait dû ſe rendre depuis long-tems en Egypte ; mais la voie par mer lui eſt fermée, à cauſe des vaiſſeaux Russes qui croiſent dans ces parages ; & pour s'y rendre par terre, il faudrait traverser des pays occupés par le cheik Daher & les Mutualis. D'ailleurs, quoique Mehemet Aboudaab ait envoyé quelques troupes en Syrie pour agir contre Ali-bey, il paraît plus occupé à ſe ſoutenir en Egypte, qu'à y faire reſpecter les ordres de la Porte.

On a lieu de croire que ce n'eſt point le gros de la nation des Tartares de la Crimée qui a réclamé la protection du grand-ſei-

gneur , mais uniquement un parti de mécontents en petit nombre.

La bonne intelligence subsiste toujours entré le généralissime Russe & Ali-bey. Le premier a fourni à ce dernier quelques officiers du corps du génie , avec des canons & des mortiers , dont il s'est servi utilement pour terminer le siege de Jaffa.

Le pacha de Tripoli , que les habitans de cette ville avaient chassé hors de son enceinte , a trouvé moyen d'y rentrer , à l'aide de quelques troupes , de s'en rendre le maître , & de punir les chefs des séditieux.

On mande du Caire que toute l'Egypte est consternée par l'attente d'une disette inévitable pour l'année prochaine, la crue du Nil, dont les débordemens périodiques décident de la fécondité de la terre étant restée à une brassé au dessous du degré d'élévation qui indique une bonne récolte.

R U S S I E.

Petersbourg. Le jour de la naissance du grand-duc a été célébré avec plus de pompe qu'à l'ordinaire , parce que cette époque concourait cette année avec une plus intéressante encore , qui est celle de la majorité de ce prince. Le comte Panin , qui a présidé à son

éducation , reçut ce même jour une bague très-riche , dont S. M. I. l'a gratifié.

On prépare des fêtes brillantes pour célébrer , à ce qu'on prétend , non seulement le retour de la paix après une guerre glorieuse , mais encor le prochain mariage du grand-duc , dont la cour paraît s'occuper.

Le sénat dirigeant a fait publier par ordre de l'impératrice un édit qui fixe les bornes de l'empire , en y comprenant les provinces nouvellement incorporées. Ce sont à peu près les mêmes que celles qu'on a précédemment annoncées le long de la Dwina & du Nieper. Ces provinces formeront deux gouvernemens particuliers sous les ordres du prince Czernichew , en qualité de gouverneur-général de la *nouvelle-Russie* ; dénomination qu'elles porteront désormais. Leur correspondance avec les sieges des différens tribunaux se fera de la même manière que dans les anciens gouvernemens de l'empire.

Les derniers avis de la grande armée Russe sur le Danube , portent que depuis la prolongation de l'armistice , il ne s'est fait aucun mouvement dans ces quartiers - là , & que le comte Romanzow , de même que le grand-visir ont dû se rendre vers la fin de septembre à Bucharest , pour y consommer le grand ouvrage de la paix , qui dans les circonstan-

ces présentes parait également convenable de part & d'autre.

On assure que, par un traité conclu entre notre cour & les Tartares de la Crimée, ceux-ci renoncent entièrement à la domination de la Porte, & se mettent sous la protection de la Russie, qui n'y occupera plus que les fortresses de Janicalà & de Kerets pour sûreté de cet engagement, & que les Tartares n'admettront plus de garnison Turque dans aucune place, sous quelque prétexte que ce soit.

S U E D E.

Stockholm. Le roi a rendu une ordonnance très-intéressante pour les peuples, relativement à la marche des troupes dans le royaume, & aux abus qu'elle occasionnait, & a envoyé une instruction à tous les tribunaux de justice, portant que S. M. ayant observé avec combien de négligence les édits s'exécutaient auparavant par la complicité des employés, son intention était que de telles prévarications fussent punies sur le champ & sans acception de personnes. Le conseil de guerre a fait paraître tous les officiers qui se trouvent dans cette capitale, excepté ceux qui y sont en garnison, il a

renvoyé à leurs corps respectifs tous les militaires qui s'en étaient retirés sans railons suffisantes, & désormais on n'en souffrira plus ici sans une nécessité indispensable.

Le roi partit le 7 novembre du chateau d'Eckholmsfund, accompagné du duc d'Ofstrogothie & de quelques sénateurs & officiers, pour commencer le voyage que les monarques Suédois ont accoutumé de faire lors de leur avènement à la couronne. S. M. se propose d'examiner par elle-même l'état de chaque province, & de remédier aux maux que l'anarchie n'a pu qu'y faire naître. Le prince Charles, duc de Sudermanse, est chargé du gouvernement civil & militaire de cette capitale pendant l'absence du roi.

On était persuadé que la guerre allait éclater entre ce royaume & la cour de Dannemarck, & tout semblait concourir à justifier cette présomption, lorsque S. M. a fait publier deux déclarations authentiques, l'une de sa part, remise à S. M. Danoise, & l'autre de cette dernière cour à notre souverain, lesquelles ne laissent aucun doute sur les dispositions des deux cours, relativement au maintien de la paix & de l'union qui subsistent entr'elles, & qui semblent recevoir une nouvelle force des droits du sang.

La dernière révolution ayant apporté un

changement total dans le droit public de ce royaume, S. M. a supprimé la chaire destinée à enseigner cette science dans l'université d'Upsal. Elle a aussi établi un mont de piété sous le nom de *comptoir d'assistance* dans cette ville, qui aura seul le privilège de prêter sur gages & mettra un frein à la cupidité des usuriers.

Le général major de Pechlin, arrêté pour avoir publié & répandu un manifeste contre la forme actuelle du gouvernement, a été conduit sous escorte dans cette capitale. Le conseil de guerre, qui doit le juger, prend les plus exactes informations à son sujet.

D A N N E M A R C.

Copenhague. On remarque une misère extrême dans les îles qui dépendent de ce royaume. Les changemens qui s'y sont faits depuis quelque tems, ont engagé divers particuliers opulens à abandonner leurs établissemens, & à se retirer ailleurs pour y mener une vie plus tranquille. Les étrangers & les Allemands sur-tout s'éloignent en foule, & vont porter ailleurs les fruits de leur industrie. Cependant comme le monopole peut être en partie la cause de cette misère, le roi a nommé une commission,

pour chercher les moyens d'en arrêter le cours, & faire tous les réglemens que le bien public pourra exiger.

Le comte de Rantzau d'Aschberg, qui depuis sa disgrâce était resté en Fionie, a reçu des ordres réitérés de se rendre sur les terres dans le Holstein. On observe que tous ceux qui ont eu part à la révolution du 17 janvier dernier sont successivement éloignés de la cour; quelques-uns même ont été dépouillés de leurs emplois.

Le prince Charles de Hesse-Cassel est heureusement débarqué en Norvege le 20 nov. & a continué sa route par terre pour se rendre à Christiania. Toutes les places de ce royaume sont dans le meilleur état de défense possible, & pourvues de toutes les munitions nécessaires. La quantité considérable de grains que le roi y a fait passer, a rétabli l'abondance & calmé la fermentation passagere, dont la disette avait été l'une des principales causes. S. M. a fait publier un avis, dans lequel elle loue la fidélité de cette nation & cet attachement pour son souverain qui l'a toujours caractérisée. Elle a supprimé tous les impôts extraordinaires qu'on avait établis en Norvege, & n'y a substitué pour six années qu'un don gratuit, que chaque particulier déterminera selon ses facultés.

tés. Le prince Charles Ferdinand de Brunswick - Lunebourg - Bevern, général d'infanterie, est arrivé en cette capitale; on en renforce tous les postes, les préparatifs militaires se continuent dans les îles du Danemarck. Tous les capitaines ont ordre de compléter leurs compagnies avant la fin de janvier. Le transport des bœufs & des chevaux pour la Suede vient d'être défendu, & on a publié à Malmœ que les paysans qui avaient du bled à vendre eussent à le porter dans les magasins royaux.

P O L O G N E.

Varsovie. Le prince Auguste Sulkowski, chef de la nouvelle confédération dont on a parlé, a écrit l'évêque de Posnanie, grand chancelier de Pologne, en réponse à la lettre de ce prélat, que son unique but était de travailler autant qu'il lui serait possible à délivrer ses compatriotes des vexations qu'ils essuyaient de la part des troupes étrangères, & que pour cet effet il avait été obligé de défendre aux paysans de payer des impôts à tout autre qu'à ceux qui seraient proposés de sa part. Mais cette justification n'a pas été admise par les ministres du roi. Le prince a reçu ordre de se rendre incessamment à

son régiment qui est en garnison à Kami-niec. On s'attend au reste a voir cette confédération dissipée dans peu , puisqu'on ne peut rien en esperer d'efficace pour l'avantage de la patrie.

Le roi persiste dans le refus qu'il a fait de convoquer une diette générale. On prétend que les ministres des trois cours copartageantes lui ont déclaré que , s'il ne s'y déterminait pas, leurs maîtres se verraient forcés d'employer des moyens qui lui feraient infiniment délagréables. Mais S. M. a répondu, qu'elle se croirait aussi criminelle devant Dieu, qu'a l'égard de la république, si elle se servait, pour consommer la ruine de la Pologne, d'un pouvoir qui ne lui avait été remis que pour sa conservation ; qu'au surplus les actes de violence dont on le menaçait, loin de légitimer le démembrement de la Pologne, ne feraient que d'en constater mieux l'injustice. On ajoute que sur ce refus, les trois puissances vont faire marcher des troupes à Varsovie, pour obliger le ministere à convoquer une diette, & en assurer les délibérations. Il est certain qu'un corps de 6000 Prussiens & pareil nombre de troupes Autrichiennes se sont déjà approchés de cette capitale, dans le voisinage de laquelle on forme également des maga-

ains par ordre de l'impératrice de Russie. On prétend encore que sur de nouvelles menaces de la part des trois ministres, le roi a déclaré que la convocation d'une diète serait inutile, si l'on ne garantissait pas à ceux des sénateurs qui auraient été membres de quelque confédération, une entière sûreté pour leurs personnes; & c'est ce que M. de Stakelberg, ministre Russie, a accordé par une déclaration qu'il a rendue publique. Mais d'un autre côté, le roi de Prusse a fait défendre aux sénateurs de la Prusse-Polonaise & à l'évêque de Warmie de se rendre à Varsovie, sous peine de confiscation de leurs biens & de leurs prérogatives; & les Autrichiens paraissent dans les mêmes dispositions.

Le ministre de Russie a eu ordre de faire prêter dans cette capitale serment de fidélité à tous les seigneurs dont les biens sont actuellement sous la domination de l'impératrice. Le nonce du pape lui a remis un mémoire, dans lequel S.S. sollicite l'élargissement des évêques Polonais arrêtés par ordre de cette souveraine. On espère qu'ils recouvreront dans peu leur liberté. Cependant le général-major Bibikow vient de faire arrêter M. Czernski, accusé d'avoir favorisé l'évasion de plusieurs confédérés prisonniers.

Quoique la cour de Russie ait promis de laisser jouir les habitans de ses nouvelles acquisitions en Pologne, de tous leurs anciens privilèges, on y fait cependant divers changemens.

Le magistrat de la ville de Léopol a donné dans les circonstances les plus malheureuses l'exemple d'une fidélité inviolable pour son souverain. Ayant reçu ordre du général Had-dick de publier les universaux de S. M. I. pour la procession qui devait se faire le jour de l'entrée solennelle du comte de Pergen, & d'y assister, ce n'est que sur les menaces les plus fortes, & après des remontrances réitérées, qu'il s'est vu contraint d'obéir. Mais les membres de ce corps ont suivi le comte de Pergen avec leurs habits ordinaires, sans ajouter aucune partie du cérémonial accoutumé, & ils ont été dispensé de rendre personnellement foi & hommage. Cet exemple mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'il n'a pas été imité par le clergé de cette ville, ni par la noblesse des environs. S. M. I. a fait publier dans toutes les provinces occupées par la maison d'Autriche, un règlement qui fixe les revenus de chacun des membres du clergé tant catholique que grec, proportionnellement à la dignité qu'il occupe. Elle a de plus rendu une ordonnance par

laquelle toutes les dignités connues sous les noms de Starosties, Vaivodies, Castellanies, &c. sont abolies dans ces mêmes provinces, où la justice se rendra dorénavant au nom de l'impératrice-reine de Hongrie. Enfin il a été ordonné à tous les propriétaires de fonds, dans les districts nouvellement occupés, d'y retourner avec leurs familles dans l'espace d'un mois, sous peine de confiscation; promettant amnistie pour le passé & libre exercice de la religion pour chacun. Mais cette ordonnance n'empêche pas des émigrations considérables, causées par la rareté des vivres & l'augmentation des droits.

La régence de Dantzic a publié un mémoire historique, contenant les faits relatifs aux franchises dont la Prusse royale a constamment joui depuis son incorporation à la couronne de Pologne. Le consul d'Angleterre dans cette ville a promis les bons offices de sa cour auprès de celle de Berlin, & proposé au magistrat de nommer une députation pour prendre quelque arrangement par rapport aux droits exigés. Mais ce dernier a répondu qu'il ne pouvait entendre à cette proposition sans l'aveu de S. M. le roi de Pologne, qui participe à ces droits, ni conférer sur le commerce, cet objet ayant été garanti par diverses puissances étrangères.

Cependant

Cependant les troupes Prussiennes se sont retirées de quelques-uns de postes qu'elles avaient occupés sur le territoire de cette ville.

A L L E M A G N E.

Berlin. Le roi, la reine & toute la maison royale, assistèrent le 2 décembre au baptême du prince qui était né le 17 du mois précédent. Il reçut sur les fonts les noms de *Frederic-Louis-Christian*, & a eu pour parrains & marraines, le roi, la reine, la reine douairie de Suede, le prince Henry, la duchesse de Brunswick, le prince & la princesse d'Orange, le prince Frederic-Eugene de Wurtemberg & la princesse son épouse.

Toutes les forteresses sur la Baltique ont été réparées & mises dans le meilleur état. On a fait partir un grand nombre de pieces d'artillerie pour la Prusse & la Silésie.

Suivant des lettres de Leipzig, les confédérés qui s'étaient rassemblés à Braunau, ont choisi pour leur résidence la ville de Landshutt dans la basse Baviere.

I T A L I E.

Rome. Les jésuites, sur le point de quit-
I

ter leurs maisons de Fiescati , y ont fait leurs adieux par un sermon si pathétique , que le peuple en sortant a murmuré contre le gouvernement , & s'est mis en devoir d'empêcher leur expulsion ; ses députés se sont adressés au cardinal d'York qui les a renvoyés au S. Pere, par l'ordre duquel tout s'est fait. Ils ont donc présenté une requête à S. S. qui , sans y avoir égard , a signé le bref qui ôte à la société le college de Fiescati & le réunit au séminaire de la même ville sous l'inspection du cardinal d'York qui en est évêque.

Naples. M. Tschudi, colonel d'un régiment Suisse au service du roi , est parti pour aller renouveler au nom de S. M. la capitulation de cette couronne avec le corps Helvétique , laquelle doit expirer dans le courant de l'année prochaine.

On confirme que la flotte Turque , composée de bâtimens Ragusiens , & destinée à transporter des troupes en Egypte , ayant mis à la voile , a été rencontrée par une escadre de vaisseaux Russes , qui l'a attaquée , en a coulé à fond une partie , & dispersé le reste.

Milan. Les couriers , que l'infant-duc de Parme avait envoyés aux cours de Vienne , de France & d'Espagne , pour leur notifier

la résolution prise d'ôter tous ses emplois au marquis de Clanq, font de retour. Celui de Vienne a rapporté ses dépêches cachetées. Les deux autres cours ont suspendu le paiement de la pension qu'elles font à celle de Parme. Il a été enjoint au marquis d'attendre d'ultérieures instructions à Florence; au ministre de France, qui devait se rendre à Parme, de suspendre sa marche; à celui d'Espagne qui y réside, d'en partir sans prendre congé; à tous ceux qui dépendent de ces deux cours, de quitter les états de Parme & Plaisance; & au courrier d'Espagne à Rome, de ne plus passer par Parme.

E S P A G N E.

Madrid. Suivant les dernières nouvelles reçues de Lima & d'autres lieux de l'Amérique, les habitans paraissent avoir formé une ligue entr'eux pour secouer la domination Espagnole, & les mesures que l'on prend ici annoncent le dessein de faire passer dans ces pays-là un corps de troupes pour ranger ces rebelles dans le devoir. On écrit aussi de Lisbonne qu'il regne au Brésil un mécontentement général de la part des negres, dont plusieurs se sont réfugiés chez les sauvages qui habitent l'intérieur du pays.

F R A N C E.

Paris. Les commissaires de S. M. aux états de Bretagne n'ont voulu signer les comptes relatifs aux finances de la province, & qui leur avaient été présentés, qu'après les avoir examinés : ce qui a été accordé après quelques débats, quoique contraire à l'usage. Il a été enjoint aux députés de délibérer promptement sur les demandes faites de la part du roi, en leur déclarant que l'intention de S. M. était que les états ne demeurent pas assemblés au-delà du terme de trois mois, à compter depuis le jour de l'ouverture.

Le prince de Condé & le duc de Bourbon, ayant écrit au roi pour l'assurer de leur soumission, & obtenu la permission de se présenter devant S. M., ont eu l'honneur de lui faire leur cour. Cet exemple a été imité avec le même succès par les ducs d'Orléans & de Chartres.

A N G L E T E R R E.

- *Londres.* - L'ouverture du parlement s'est faite le 27 novembre avec les formalités ordinaires. Les deux chambres s'occupent sérieusement des moyens de remédier à la

cherté des vivres , & de rétablir les affaires de la compagnie des Indes orientales. Les papiers publics continuent à déclamer contre le démembrement de la Pologne , & à représenter le tort qui ne peut qu'en résulter pour le commerce national dans la Baltique.

A V I S.

Dans la librairie Sinnet à Neuchatel , l'on vend à juste prix , des Etrences Mignonnes en plusieurs sortes de reliures tres-propres. Le huitieme cahier de la Galerie Française , dont les portraits sont exécutés par les plus habiles graveurs, en petit in-folio d'une très-belle édition. Paris 1772. Comme il en reste peu d'exemplaires , on avertit les personnes qui voudront souscrire , de le faire à tems : le prix en est de 36 liv. de France , que l'on paie en souscrivant pour les six premiers cahiers.

Manheim. Le 133 tirage de la loterie électorale Palatine , établie par lettres patentes de S. A. S. s'est exécuté le 31 décembre à l'hôtel de ville de cette résidence , avec les

134. JOURNAL HELVETIQUE.

formalités ordinaires. Les cinq numeros sortis de la roue, sont :

N°. 60, 75, 42, 63, 34.

Le 134 tirage suivant se fera le 21 janv. 1773.

Époques des 17 tirages de 1773, de la loterie électorale Palatine.

Le 134 le jeudi 21 janvier.

Le 135 le jeudi 11 février.

Le 136 le jeudi 4 mars.

Le 137 le mercredi 24 mars.

Le 138 le jeudi 15 avril.

Le 139 le jeudi 6 mai.

Le 140 le jeudi 27 mai.

Le 141 le lundi 14 juin.

Le 142 le jeudi 1 juillet.

Le 143 le jeudi 22 juillet.

Le 144 le jeudi 12 août.

Le 145 le jeudi 2 septembre.

Le 146 le jeudi 23 septembre.

Le 147 le jeudi 14 octobre. -

Le 148 le mercredi 3 novembre.

Le 149 le jeudi 25 novembre.

Le 150 le jeudi 16 décembre.





T A B L E.

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.

I. LE DROIT DES GENS, ou principes de la loi naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des nations & des souverains.

page 3

II. Quelle est l'influence de la philosophie sur les belles-lettres ? 20

III. Sermons sur différens textes de l'Écriture Sainte. 33

IV. Supplément au voyage de M. de Bougainville, ou journal d'un voyage autour du monde. 35

V. Avis de l'auteur des réflexions philosophiques sur le système de la nature. 39

VI. Avis au sujet de l'ouvrage intitulé : le monde, &c. 40

VII. Quatorze vues des Alpes & glaciers de Savoye, dessinées d'après nature, & gravées à l'eau forte, avec une relation. 43

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. Le ventriloque ou l'engastrimythe. 45

II. Fables orientales & poésies diverses. 56

III. De la félicité publique, ou considérations

*sur le sort des hommes dans les différentes
époques de l'histoire.* 61

III. PARTIE. Pièces fugitives.

- I. *Lettres aux éditeurs sur le séjour des
gens de la ville à la campagne pendant la
belle saison.* 75
- II. *Suite des mémoires de Sophie de Sternheim.*
82
- III. *Regrets sur ma vieille robe de chambre.*
102

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

<i>Turquie.</i>	115
<i>Russie.</i>	118
<i>Suede.</i>	120
<i>Dannemarck.</i>	122
<i>Pologne.</i>	124
<i>Allemagne.</i>	129
<i>Italie.</i>	ibid.
<i>Espagne.</i>	131
<i>France.</i>	132
<i>Angleterre.</i>	ibid.
<i>Avis.</i>	133
<i>Manheim.</i>	ibid.



les douze cahiers de l'année qui vient de finir. S'ils ont rejeté un grand nombre de morceaux qui leur ont été adressés, c'est qu'ils étoient au-dessous du médiocre, ou peu conformes au goût en général.

Ils se feront un devoir de publier tout ce qui leur sera envoyé par des personnes connues, ou même par des anonymes qui auront des choses neuves, utiles & décentes à dire au public.

4°. Enfin, une narration succinte des principaux événemens qui ont varié pendant chaque mois la scène politique de l'Europe.

On invite tous ceux qui cultivent les lettres, & qui voudront contribuer à la perfection de cet ouvrage utile, d'adresser francs de port à la *Société Typographique de Neuchâtel en Suisse*, leurs mémoires, extraits, annonces de livres, éloges des savans, & autres pièces qu'on voudrait y insérer.

Le prix de l'abonnement pour les douze cahiers, de huit feuilles chacun, est de 5 l. de Suisse ou de 7 l. 10 s. de France. Ce prix est pour toute la Suisse, non compris le port, qui est fixé & modéré à un taux très-bas. On peut s'abonner dans les bureaux des postes, & chez les principaux libraires de chaque ville.

Pour ce qui concerne la France, les éditeurs sont autorisés à informer le public, que moyennant 18 l. de France, ils rendront les 12 cahiers de ce journal dans toute l'étendue du royaume.

On s'adressera à Paris, à M. PERREGAUX, chez MM. Panchaud, banquiers, rue Saint-Sauveur, & en province chez les principaux libraires de chaque ville.

'a

1
r



